

CHARTRES

Votre Ville



BONNE ANNÉE 2014!



Meilleurs vœux 2014 !

Jean-Pierre Gorges, Député-Maire, et le Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014 !



Continuité...

Conformément à ce qui avait été annoncé lors du débat d'orientation budgétaire de novembre, le dernier Conseil municipal a validé le budget de la Ville pour 2014.

Pour la 13^e année consécutive, les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière vont baisser.

Dans le même temps, les aménagements se poursuivent dans de nombreux quartiers de la ville. En basse ville, dans un souci de protection de notre patrimoine, les berges qui bordent l'Eure continuent à être restaurées et consolidées. Pendant que les travaux se poursuivent dans le quartier historique, où les rue et place de la Poissonnerie vont faire peau neuve pour étendre le secteur piétonnier, une nouvelle maison pour tous ouvre ses portes dans le quartier des Petits-Clos.

Ceci nous donne l'occasion de revenir sur le rôle important de ces espaces dans la vie des quartiers : des années 60 à nos jours... une maison pour tous, c'est quoi ? A Chartres, on en compte neuf, réparties sur les différents quartiers de la ville, elles jouent un rôle social déterminant et abritent la vie de nombreuses associations chartraines.

Et puisque nous parlons d'associations, ce mois-ci le musée de l'École, l'association des 3R ou encore l'ASPTT vous donnent des rendez-vous à ne pas manquer.

Vous retrouverez dans votre magazine l'actualité de la médiathèque L'Apostrophe, du conservatoire ou des théâtres, mais aussi l'agenda de l'Office de tourisme pour 2014. Le musée des Beaux-Arts vous propose également de découvrir chaque mois une œuvre de son fonds prestigieux... de quoi, nous l'espérons, donner envie aux non initiés aussi de pousser les portes du musée...

Nous souhaitons vous voir sans cesse plus nombreux à profiter de tous ces endroits de qualité qui font vivre la ville.

Une occasion pour moi et mon équipe d'adresser un grand merci et mes vœux les plus sincères à tous les acteurs de notre commune, ainsi qu'à toutes les Chartraines et tous les Chartrains. Mais surtout une bonne santé, sans laquelle rien n'est possible.

Bonne santé à tous et heureuse année 2014 !

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

» Commerce

8

- les fêtes et le commerce de centre-ville



» Éducation

12

- Inscriptions écoles 2014-2015



CHARTRES Votre Ville

EN COUVERTURE :

18 décembre 2013. Flora Coquerel (Miss France 2014), saluant la foule place des Épars, lors de sa visite à Chartres.

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 130
JANVIER 2014
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE
MAXIME GUILLON

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
LUCAS JACQUEMIN
MAXIME GUILLON
NORMAN PARAUT

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

» Finances

20

- Budget 2014



» Sports

32

- Raphaël Gaume entraîneur de l'UBCM



» Culture

44

- Nouvelle rubrique : Musée des Beaux-Arts, une œuvre à partager



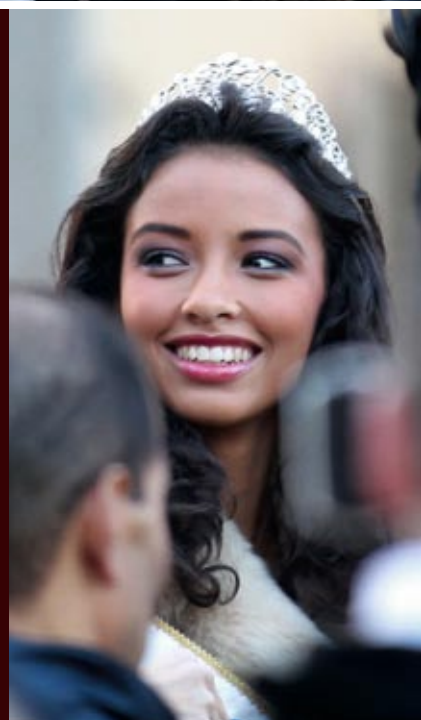


Zoom sur...

Une Miss à Chartres...



Le 18 décembre dernier, Flora Coquerel, élue Miss France 2014, était de retour chez elle, à Morancez, avant de couper le ruban inaugural des animations de Noël à Chartres. Des centaines de nouveaux fans lui ont témoigné leur sympathie, en prenant littéralement d'assaut la place des Epars... Une journée mémorable pour lancer les fêtes de fin d'année...





Consommation en hyper-centre

La qualité plus que la quantité

Les soldes d'hiver débutent partout en France le mercredi 8 janvier, pour une durée de cinq semaines. A l'issue des fêtes de fin d'année, Virginie Brette, présidente de l'Union Chartraine des Commerçants (UCC), revient sur la santé du commerce de centre ville et sur les prochaines échéances du nouvel Office du commerce.



Votre ville : Les fêtes ont-elles profité aux commerces de centre ville ?

Virginie Brette : Cette année, le vrai top départ des ventes de Noël a été le samedi 14 décembre. Il y a eu un vrai rush à ce moment là, alors que tout le monde se demandait quand les achats de Noël allaient vraiment décoller. L'année dernière, le démarrage s'était fait tardivement mais cette année c'était encore plus tard. Tout cela est évidemment lié à la conjoncture, mais aussi à la saison. La météo n'a pas été favorable au rythme habituel des ventes, surtout dans l'habillement. Il a fait chaud très tard et les articles d'hiver se sont vendus moins rapidement. Les gens attendent aussi souvent la dernière minute pour se laisser le temps de faire des économies. Il y a une conjoncture ambiante qui fait que la consommation change. Mais les consommateurs sont bien là !

VV : Quels grands changements avez-vous observés ?

VB : Cette année, il y a encore beaucoup d'électronique dans le top des ventes. Dans l'habillement, les gens se tournent vers des belles pièces, souvent plus onéreuses. Les acheteurs ont misé cette année sur LE beau cadeau, un peu cher mais qui marquera, plutôt que la multiplicité de petits cadeaux. Au pied du sapin cette année il y a donc eu « du beau » plus que « du plein » ! Pour ce qui est de l'alimentaire, ils se tournent aussi vers les bons produits. On n'est plus dans l'abondance, mais bien dans la recherche de la qualité.

VV : Finalement, le commerce chartrain correspond bien à ce que les consommateurs attendent aujourd'hui ?

VB : A Chartres, tout ce qui est haut de gamme fonctionne très bien. Et cela rejoint cette idée du cadeau marquant que l'on va favoriser. Les commerces qui s'installent en centre ville correspondent eux aussi à ce nouveau mode de consommation qui se met en place. C'est un fait, les gens préfèrent

« Cette année, aux pieds du sapin, il a eu « du beau » plus que « du plein » !

économiser pour s'offrir de belles choses, plutôt que de consommer un peu tous les jours... Sur cette typologie de produits de qualité, ils ont besoin de voir, de toucher, d'essayer. Ces achats se faisant moins sur Internet, ce type de commerce fonctionne bien. Cela correspond aussi parfaitement aux surfaces des commerces du centre ville : des petits espaces, où il vaut mieux proposer un nombre de produits limité mais de plus grande qualité, et surtout un vrai service.

VV : Cette année, les commerces n'avaient pas leur sapin UCC devant leurs portes...

VB : Cette année, contrairement aux années précédentes, l'UCC n'a pas proposé d'animation particulière pour les fêtes de fin d'année. Nous avons été très pris par la mise en place de notre Office du commerce. Aujourd'hui, nous

parlons déjà de Noël 2014, avec la nouvelle organisation qui va être mise en place, les nouvelles possibilités qui vont s'offrir à nous. Nous sommes sur le point d'embaucher la personne qui va être chargée de gérer l'Office du commerce. Au conseil municipal de janvier, le plan d'action du nouvel Office du commerce va être voté. Ce sera le vrai top départ ! Nous avons établi un plan d'action sur trois ans, avec un planning des grands rendez-vous annuels, en partenariat avec la Ville.

VV : Et vous allez commencer par quoi ?

VB : Notre priorité pour l'année 2014 ? Fidéliser le client en lui offrant le parking. Le parking est un vrai outil, un allié, aussi il faut que nous l'intégrions dans notre fonctionnement. Quand vous allez dans une grande surface, il ne faut pas se tromper : le stationnement n'est pas gratuit ! Il est simplement intégré à votre ticket de caisse ! C'est comme cela que nous devons aussi fonctionner. Nous sommes plus de 200 commerces, nous allons y arriver ! Il nous faut juste réussir à créer cette communauté de commerçants, qui fonctionnera avec un fichier commun de clients pour déboucher sur une communauté de clients... Un vaste travail que nous avons déjà engagé. On revient toujours à cette image de centre commercial à ciel ouvert dont parle Jean-Pierre Gorges. Dans un centre commercial, il y a un cahier des charges, il faut que nous aussi nous réussissions à en mettre un en place, qu'il soit clair et que tous les commerces jouent le jeu.



In memoriam Jean-Jacques Bourzeix

Jean-Jacques Bourzeix, conseiller municipal, s'est éteint dans la nuit du 3 au 4 décembre.

Né en 1940 à Clermont-Ferrand, c'est peut être du caractère auvergnat qu'il tenait cette solidité taciturne qui était sa marque. Il savait le poids des mots, il ne galvaudait pas ses paroles. Il connaissait aussi la force des actes et le prouvait chaque jour. C'est ainsi qu'il s'est imposé dans l'équipe municipale, sans esbroufe.

Il était là, et il agissait. Tout simplement. Il arrivait très tôt à la mairie, disait l'essentiel, avant de s'éclipser. Il était soucieux de ménager le temps de chacun, comme de bien utiliser le sien, et avait le souci de ne pas s'imposer.

Au cours d'une première vie, après de solides études dans l'hôtellerie-restauration, Jean-Jacques Bourzeix avait travaillé dans de nombreuses sociétés, très diverses. De la Compagnie des wagons-lits au buffet de la gare Montparnasse, en passant par la Sodexho ou des établissements hospitaliers, il avait acquis une expérience considérable. Il avait roulé sa bosse, comme on dit, et c'est ainsi qu'il est arrivé du côté de Chartres, pour occuper un emploi de chef de rayon chez Géant à Lucé.

Pour avoir beaucoup fait et pris le goût de transmettre, il s'était lancé dans la formation professionnelle, toujours dans l'hôtellerie et la restauration. Il en avait la vertu du service et le goût d'aider les jeunes à se former comme à s'affirmer.

A peine retraité, il s'était à nouveau engagé, cette fois au sein de l'équipe municipale, avec des responsabilités importantes. Son métier passé le destinait évidemment à entrer au Conseil d'administration puis à prendre la présidence de la RCBC, cette restauration collective du bassin chartrain qui fournissait chaque jour les milliers de repas des enfants des écoles de Chartres et de nombreuses communes alentour. Il y fallait de la compétence et du doigté pour gérer cette véritable usine, où le moindre problème peut générer des conséquences graves pour les enfants. Il fallait avoir aussi le souci de la bonne gestion, de l'équilibre dans tous les domaines : celui de la nourriture comme celui des finances.

En même temps, Jean-Jacques en faisait davantage.

Il était le représentant de la Ville dans toutes les commissions de sécurité qui autorisent ou non l'ouverture des bâtiments habilités à recevoir du public. Il travaillait donc en liaison étroite avec la préfecture et ses services où, là encore, il faisait l'unanimité. Il savait concilier l'exigence et le souci d'accompagner les Chartrains au long des travaux nécessaires dans leurs établissements.

Enfin, comme si cela n'était pas assez, il avait adhéré d'enthousiasme au programme de parrainage des jeunes par les élus. Quand il était prévu que chaque élu ait un filleul, Jean-Jacques Bourzeix en a littéralement sauvé plusieurs dizaines, et toujours à sa manière, efficace et discrète. Certains d'entre eux, qui ont plus la culture du SMS que la tradition de l'épistolaire, ont tenu à prendre leur stylo quand ils ont su que leur parrain était parti.

La municipalité de Chartres présente ses très sincères condoléances à sa femme Josette, à ses enfants et petits-enfants.

« Au nom des Chartrains qu'il a si bien servis : pleurez-le, mais surtout honorez sa mémoire, car c'était quelqu'un, et quelqu'un de bien ».

Jean-Pierre Gorges

Programme de réussite éducative

Aide à la lecture et à l'écriture pour les élèves de CP



Les 15 cartes d'engagement au «club coup de pouce clé», passeport du savoir, ont été signées le 3 décembre dernier au salon Montescot de l'Hôtel de Ville en présence d'Elisabeth Fromont, Karine Dorange, adjointes au maire de Chartres, Jacqueline Elambert et Anne Delcroix, conseillères municipales, Brigitte Sipert, représentante du préfet d'Eure-et-Loir, Nancy Ebersberg, membre du conseil de l'Association pour favoriser une école efficace (APFÉE), les enseignants, les enfants de l'école Henri IV et leurs parents.

Le dispositif «coup de pouce clé», mis en place en 2007, a pour but d'apporter un soutien dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à des enfants chartains du cours préparatoire, scolarisés ou vivant dans des zones du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

Cette action s'inscrit dans le cadre du Programme de réussite éducative (PRE) financé par l'Etat et la Ville de Chartres, en partenariat avec l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), l'Association pour favoriser une école efficace (APFÉE) et les enseignants des cours préparatoires de l'école Henri IV.

«C'est l'occasion pour les parents de voir comment ils peuvent encourager et soutenir leur enfant dans sa scolarité, même si eux-mêmes ne

sont pas toujours à l'aise avec la lecture et l'écriture», mentionne Elisabeth Fromont, première adjointe au maire de Chartres et vice-présidente du CCAS.

Une carte d'adhérent au «club coup de pouce clé» est remise à chaque élève *«pour officialiser la démarche et faire prendre conscience à chaque enfant que des partenaires officiels s'associent à leur réussite scolaire»*, poursuit l'adjointe.

Volontariat

La participation des enfants s'est faite sur la base du volontariat en y associant les familles. Les enfants et leur famille sont suivis individuellement par Jessica Decayeux, coordinatrice du Programme de réussite éducative au CCAS. *«Des animateurs et enseignants accompagnent les enfants en dehors du temps scolaire durant*

1h30, quatre jours par semaine. Au programme : goûter avec espace de parole, devoirs, travail en duo ou collectif avec l'animatrice, jeux ludiques et lecture d'une histoire. Les parents jouent un rôle important en assistant aux séances et, ou, en préparant le goûter».

Paroles de parents et d'enfants adhérents au «club coup de pouce clé» :

- La maman de Brahim : *«Merci beaucoup, c'est une chance pour mon fils de faire partie de ce club».*
- La maman de Victor : *«Ce club est très bien pour les enfants, mon fils a bien aimé la première séance de lundi».*
- Louna et Yamur : *«Nous aimons beaucoup le club, on travaille et on joue».*
- Certains parents parlant très peu français, ont dit : *«Merci pour nos enfants».*

Rentrée scolaire 2014/2015

Inscriptions des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

Toutes les inscriptions scolaires des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée scolaire 2014/2015 commenceront le lundi 6 janvier 2014.

Quels sont les enfants concernés ?

Avant l'admission définitive de votre enfant dans une école publique, cette formalité administrative est obligatoire. Elle concerne uniquement :

- les enfants qui entrent pour la première fois à l'école maternelle (petite section) ou à l'école élémentaire (Classe Préparatoire)
- tous les enfants nouvellement installés dans la ville et en âge d'aller à l'école maternelle ou élémentaire.

Comment effectuer cette démarche ?

Vous pouvez retirer l'imprimé de préinscription :

- au service Enseignement – 32

boulevard Chasles, à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe de la Madeleine, dans les crèches et dans les Maisons pour tous ;
- sur le site internet (www.ville-chartres.fr) ;
- en détachant celui joint dans *Votre Ville*.

Cet imprimé de préinscription - dûment complété et accompagné des justificatifs nécessaires est à déposer ou à envoyer au service Enseignement - direction générale des services à la population - 32 boulevard Chasles, 28000 Chartres (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Par courrier électronique : inscription.scolaire@ville-chartres.fr

Seuls les dossiers complets permettront aux services de la Ville de délivrer le certificat d'inscription.

L'admission de votre enfant sera validée définitivement par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription lors des journées de permanence qui vous seront communiquées ultérieurement.

Quels sont les justificatifs à joindre ?

- Copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- Pour les parents séparés ou divorcés, une copie d'un document qui atteste la garde de l'enfant (pièce justificative du droit de garde).
- Copie d'un justificatif de domicile au nom des parents de moins de 3 mois (facture d'électricité, loyer...).
- Copie d'un document attestant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour (carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations).
- Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui rentrent au CP).

Tout dossier incomplet ne pourra pas être enregistré.



Pré-inscription écoles maternelles et élémentaires publiques de Chartres

Année scolaire 2014-2015

I - ENFANT

Nom et prénom Date de naissance | | | | | | | |

II - ECOLE

Ecole de secteur Classe

III - FAMILLE

Père

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code Postal

Ville

Tél. domicile | | | | | | | |

Tél. mobile | | | | | | | |

Mère

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code Postal

Ville

Tél. domicile | | | | | | | |

Tél. mobile | | | | | | | |

Situation familiale : Célibataire Concubin(e) Marié(e) Divorcé(e) Pacsé(e) Veuf(ve)

IV - PHOTOCOPIES DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CET IMPRIMÉ

- Copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- Pour les parents séparés ou divorcés, une copie d'un document qui atteste la garde de l'enfant (pièce justificative du droit de garde).
- Copie d'un justificatif de domicile au nom des parents de moins de 3 mois (facture d'électricité, loyer...).
- Copie d'un document attestant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour (carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations).
- Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui rentrent au CP).

Dossier complet à déposer ou à envoyer :

Service Enseignement - 32, boulevard Chasles - 28000 Chartres (du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Par courrier électronique : inscription.scolaire@ville-chartres.fr

IMPORTANT : seuls les dossiers complets permettront aux services de la Ville de délivrer le certificat d'inscription. L'admission de votre enfant sera validée définitivement par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription lors des journées de permanence qui vous seront communiquées ultérieurement.

Chartres, le Signature des parents :

Claude Bourseguin, nouveau président de l'UCTL

L'UCTL change de tête



Claude Bourseguin vient d'être élu président de l'Université chartraine du temps libre (UCTL). L'association compte mille adhérents qui viennent là suivre conférences et cours de tous ordres, à la mairie, dans les locaux de l'ancienne école Kergormard, ou encore dans l'auditorium de la médiathèque.

Votre Ville : Après François Habert et Pierre Blais, vous prenez la tête d'une association florissante ?

Claude Bourseguin : C'est vrai que l'UCTL a pignon sur rue à

Chartres, et comme Chartrain je m'en réjouis. L'association se développe. En fait la succession s'est passée naturellement, puisque j'étais déjà son secrétaire général et que mes amis du bureau ont souhaité mon élection. Je me place d'ailleurs dans la parfaite continuité de ce qui a été engagé. J'aurai encore davantage la responsabilité de mieux organiser les activités que nous proposons à nos adhérents toujours plus nombreux. Le succès crée des devoirs, et c'est toute notre équipe qui va s'employer à relever ce défi. Animer des équipes, je l'ai fait pendant toute ma vie professionnelle. On ne gagne jamais seul.

VV : Votre première échéance ?

CB : Pendant le premier semestre 2014, comme chaque année, nous nous occupons de concevoir et de programmer la saison suivante : continuer à cultiver nos

points forts, mais qui dit nouveaux adhérents dit aussi nouvelles attentes. Et un travail d'écoute est indispensable pour pouvoir nous adapter. Je n'oublie pas d'où je viens. Pendant ma vie professionnelle très active, je n'avais pas assez de temps pour cultiver mes jardins secrets, notamment culturels. La retraite arrivait, je suis venu pour cela, et de fil en aiguille, je me suis réoccupé d'organisation, cette fois pour une association. Aujourd'hui, l'UCTL est une association moderne, avec son site internet, une informatique au point, et nos prochains défis internes sont l'adhésion et le paiement en ligne. Si la majorité de nos adhérents sont des retraités, je rappelle fortement que ce n'est pas restrictif et que tout le monde peut venir à l'UCTL. On a même accueilli quelques étudiants qui voulaient se maintenir à niveau dans telle ou telle langue.

VV : Au total donc, une association ouverte ?

CB : Et qui cherche à l'être de plus en plus. Nous travaillons avec tout le monde : la Ville de Chartres, la médiathèque, le cinéma, L'Odysée... Et nous développons aussi des activités intergénérationnelles où nos adhérents donnent du temps à des plus jeunes. Un exemple, au collège Mathurin Régnier : nos adhérents lisent les mêmes livres que les jeunes et confrontent leurs impressions de lecture, ou encore participent à des jeux de stratégies, à des parties d'échecs, etc... Autre exemple : nous aidons les jeunes en fin d'études (Bac Pro, BTS...) à développer leurs techniques de recherches d'emplois ou de stages. Et je profite de cet article pour répéter que toutes les idées sont les bienvenues !

Les 24 et 25 janvier à Chartrexp

142 exposants au Forum de l'orientation d'Eure-et-Loir



La nouvelle édition du Forum de l'orientation des métiers et des formations attend tous les jeunes de la troisième à la terminale. Il se déroulera à Chartrexp les vendredi 24 et samedi 25 janvier, sur le double thème de la mixité et du développement durable.

Comme chaque année, cette manifestation organisée conjointement par le Rotary Club de Chartres, l'Inspection académique et la chambre d'agriculture, offrira un large panel de choix aux jeunes et à leurs familles.

Choisir son futur métier et les études qui permettent d'y arriver est un challenge important. Ce forum facilite la prise de renseignements. Les visiteurs pour-

ront trouver sur chaque pôle une information sur les métiers et les études correspondantes. Pour la visite, les jeunes devront suivre le parcours proposé qui leur permettra de passer devant tous les stands sans exception et de s'ouvrir aux différentes possibilités d'orientation.

26 pôles principaux regroupent plus de 142 exposants et encore plus de métiers : agriculture et environnement, service en milieu rural, industrie agroalimentaire et cosmétique, métallurgie, automobile, plasturgie, transport, logistique, bâtiment, travaux publics, sécurité, défense, droit, commerce, arts, communication, pôle universitaire, gestion, finances, hôtellerie, restauration, tourisme, esthétique et cosmétique, santé, social et sport.

Une partie importante du forum est consacrée aux formations post-bac pour les jeunes de première et terminale.

Les organisateurs attendent tout particulièrement les parents la journée du samedi : les exposants apporteront des informations approfondies, notamment sur le choix des études et leur déroulement.

Cette édition du forum est financée par le Conseil régional, le Conseil général, la Mairie de Chartres et diverses entreprises.

Le Forum de l'orientation des

métiers et des formations sera ouvert le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 17h. Entrée libre. Les visiteurs souhaitant préparer leur visite peuvent consulter le site www.forumdesmetiers28.fr.

La mixité des métiers : ce thème soutenu par le Conseil régional sera illustré par la présence d'une troupe de comédiens dans les allées du Forum le samedi toute la journée. Dans le même temps, un concours Mixt'e-quizz est proposé aux collèves et lycées, le gagnant sera annoncé pendant le forum.

Le développement durable : les trois organisateurs du Forum ont proposé à chaque établissement du département de créer sur un espace dédié un mini stand pour présenter une création spécifique ou un travail réalisé au sein de l'établissement sur ce thème.

Renseignements complémentaires :
Centre d'Information et d'Orientation Informations et conseils d'orientation scolaire ou professionnelle
1, rue du 14 Juillet
28000 Chartres
02 37 88 39 60
et 02 37 88 39 69
cio.chartres@ac-orleans-tours.fr

Les stagiaires de la Ville de Chartres ont leur BAFA en poche



Une formation BAFA a été organisée pour vingt jeunes Chartains par le Bureau Information Jeunesse de la Ville de Chartres, en collaboration avec l'organisme Léo Lagrange.

Coût de la formation complète: 420€ pour les non boursiers et 300€ pour les boursiers.

Le stage théorique BAFA s'est déroulé du 20 au 27 avril 2013 à la Maison pour tous de Bel-Air.

Les stagiaires ont dû effectuer un stage pratique de 14 jours dans un accueil de loisirs pendant les vacances de juillet ou d'août 2013.

Le stage d'approfondissement s'est déroulé du 28 octobre au 2 novembre 2013 à la Maison pour tous de Bel-Air. Durant ce stage qui avait pour thème « découvertes culturelles à Chartres », les stagiaires ont pu découvrir les coulisses du Théâtre de Chartres et de la salle Doussineau, le service jeunesse de la médiathèque et l'association La Dame à la Licorne.

Si vous êtes intéressés par la formation BAFA, deux ateliers d'information vous sont proposés le mercredi 22 janvier à 14h et à 15h30 au BIJ.

Le BAFA

Le mercredi 22 janvier à 14h et à 15h30

Le BIJ vous propose deux ateliers d'information sur le BAFA animés par un conseiller de la Jeunesse et des Sports (DDCS-PP28). Tout sur les modalités d'inscription, le déroulement de la formation, les dates de stage, les aides financières, le rôle d'un animateur (trice) BAFA...

Le service volontaire européen

Le mercredi 29 janvier à 14h30

Le BIJ vous propose un atelier d'information animé par les Céméa. Une expérience en tant que volontaire qui vous permet de voyager sans vous ruiner.

Accueil libre, anonyme et gratuit

**Rendez-vous au Bureau d'Information Jeunesse
Place de la Cathédrale
28000 Chartres
Tél. 02 37 23 42 32**



Retrouvez toutes les animations du BIJ sur chartres.fr/votremairie.

Du 16 janvier au 22 février

Recensement de la population 2014



Depuis 2004, le recensement donne lieu à une enquête annuelle auprès d'un échantillon de 8 % de la population chartreuse.

«*En 2014, la collecte des informations débutera le 16 janvier et se terminera le 22 février. Elle représentera 1940 logements à recenser*», indique Marina Kolla, responsable des formalités administratives à la mairie.

Les informations recueillies permettent d'actualiser régulièrement les données afin de mieux adapter les prévisions au niveau des différents équipements.

Un agent recenseur muni d'une carte officielle et soumis au secret professionnel vous déposera des questionnaires à compléter et à lui remettre à son passage suivant. «*Si vous devez vous absenter longtemps ou souvent, il conviendra d'adresser les questionnaires remplis à la mairie*».

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée réponde.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 c'est également une obligation.

Services publics

Un standard unique dès le 13 janvier



Afin d'améliorer la qualité de leurs services, la Ville de Chartres et Chartres métropole mutualisent leurs standards téléphoniques à partir du 13 janvier. Sans incidences pour vous, vos numéros d'appels restent les mêmes : 02 37 23 40 00 pour le standard de la Ville et le 02 37 91 35 20 pour le standard de Chartres métropole.

Toutefois, des perturbations ou des interruptions de service pourraient avoir lieu lors des mises en places techniques, le 9 janvier.

Dans ce cas vous pourrez joindre vos interlocuteurs directement :

Services administratifs

- Etat civil et affaires générales : 02 37 23 41 30
- Police municipale de Chartres :
 - accueil général : 02 37 23 42 84
 - cellule nuisances : du lundi au samedi de 9h à 17h : 02 37 23 42 60 et 02 37 23 42 59
- CCAS (action sociale, petite enfance, séniors) et direction de l'enseignement : 02 37 18 47 00
 - pôle gérontologique : 02 36 67 30 30
- Economie : 0800 0800 28
- Maison de l'emploi et des entreprises : 02 37 91 43 80
- Point d'accès au droit (PAD) :
 - aide aux victimes : 02 37 36 50 36
 - accès au droit : 02 37 21 80 80
- Secrétariat des adjoints au 02 37 23 41 78.

Services techniques

- Allômairie- services techniques municipaux de la Ville de Chartres : 02 37 88 44 44
- Eau potable et assainissement :
 - eau potable : Pour toute question relative à la facturation : appelez le n° figurant sur votre facture
- Pour toute question technique : 02 37 91 35 99
- assainissement : 02 37 91 35 99
- Déchets : 0800 22 20 36 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Services culturels

- musée des Beaux-Arts de Chartres : 02 37 90 45 80
- Théâtre de Chartres :
 - service billetterie : 02 37 23 42 79
 - administration : 02 37 23 42 50
- Muséum d'histoire naturelle : 02 37 88 43 86

→ Médiathèque

L'Apostrophe : 02 37 23 42 00

→ Conservatoire de musique et de danse : 02 36 37 30 70

→ Archéologie : 02 37 23 42 20

- Pour toute autre question et en cas de nécessité, une permanence exceptionnelle est mise en place pour ce 9 janvier pour joindre l'accueil général de la Ville et de Chartres métropole :
 - 06 22 57 88 90
 - 06 64 49 98 99

Les services restent ouverts aux lieux et horaires habituels. Toutes informations utiles et démarches en ligne sur les sites :

www.chartres.fr

www.chartres-metropole.fr

Équipements

Maisons pour tous : histoires



La «folie» de la future MPT des Petits-Clos

Centres socio-culturels, maisons de la Jeunesse et de la Culture, maisons de quartier... ces lieux d'accueil tournés notamment vers les jeunes et les associations ont connu, depuis les années soixante, des évolutions notoires dans leurs conceptions, avec le développement de la vie des quartiers et des associations. Aujourd'hui, à la veille de l'ouverture de la petite nouvelle, celle des Petits-Clos, Chartres compte neuf maisons pour tous (MPT). Des sixties au 21^e siècle, comment ont évolué ces équipements ?

Quant au bâti lui-même, il colle aux différentes époques...

1961

Rechèvres, salle des Cités :

quatre murs et un toit... du fait-maison qui a su abriter une vie de quartier foisonnante.



Conceptions sociale et culturelle des années 1980 : l'ancienne école maternelle de Bel-Air devient maison de quartier à partir de 1979. Selon la même conception : MPT du Pont-Neuf (1983), MPT-MJC de Rechèvres (1984), des Hauts-de Chartres, de Beaulieu

1988

MPT des Hauts-de-Chartres :

la « maison de quartier » des années 1980 par excellence

-212 m². Construction en parpaings de béton sur poutre en béton armé, charpente bois, couverture ardoise.

Un éclairage naturel est privilégié grâce à des verrières inscrites dans le prolongement du toit-terrasse.

-Hall avec espace circulaire (pouvant accueillir des expositions), salle d'attente pour deux bureaux, salle d'activités (90 m²), cuisine, local de réserve et rangements.



1995

MPT de Saint-Chéron :

la transition. Reconstituée après l'incendie de 1994, elle corrige les manques de sa précédente.

-257 m² de plain-pied. Construction en panneaux de béton sur ossature métallique, toiture terrasse sur charpente métallique.

-1 bureau, 1 accueil, 2 salles d'activités (37 et 38 m²), une salle modulable (90 m², divisible en deux par cloison mobile), cuisine, rangements. Par rapport à l'ancienne, la nouvelle MPT de Saint-Chéron comprend une salle supplémentaire dédiée aux jeunes, et sa grande salle est modulable.



de générations

En 1961, l'office municipal de la Jeunesse de Chartres fait fonder à Rechèvres une maison des Jeunes. A cette même époque, Beaulieu bénéficie d'une structure semblable, hébergée dans un ancien garage. Ces premières « maisons » sont des bâtiments simples qui accueillent clubs de jeunes et associations dans des salles qui leurs sont réservées. Il faut dire que le foncier est alors facilement disponible... Elles sont gérées par des associations de quartier, subventionnées par la mairie, et proposent lieux d'échanges, d'activités, de festivités à leurs adhérents.

A partir des années 1980, les premières « vraies » MPT ou maisons de quartier sortent de terre. Dans la conception d'alors, ce sont des centres socio-culturels. Le propriétaire est la mairie ou l'office HLM (Autricum Habitat, dans ces années là...) qui les dé-

nomme avec beaucoup de poésie « locaux collectifs résidentiels ». Signe révélateur, leur fonctionnement bénéficie d'un financement de la caisse d'allocation familiale. Gérées au cas par cas par une association dédiée, un centre social ou une régie de quartier, elles essaient de s'adapter à leurs utilisations en demandant des locaux au prorata. Ainsi, lors d'une étude d'extension de la maison de quartier de Bel-Air, 1000 m² étaient demandés pour accueillir une dizaine de clubs ou associations présentes à temps très partiel... Malheureusement, la dimension « sociale » de ces structures éloigne les jeunes, qui ont avant tout

« À la fin des années 1990, les MPT sont conçues autrement »

envie de loisirs. A la fin des années 1990, les MPT (ou salles polyvalentes pour certains quartiers) sont conçues autrement, et tout d'abord comme des structures de loisirs à part entière. Elles s'ouvrent plus largement « pour tous », avec notamment la possibilité d'accueillir des événements familiaux. Dans les MPT, une salle est dédiée aux activités des jeunes, avec des équipements qui leurs sont réservés (matériels de travaux manuels et bricolage, jeux, informatique...). A côté, associations et amicales bénéficient désormais d'espaces communs : bureaux et salles d'activités, qu'ils utilisent selon un planning défini. Les grandes salles polyvalentes font leur apparition, dans lesquelles apparaissent de plus en plus de modularités, notamment par des systèmes de cloisons mobiles.

2006

Salle polyvalente des Comtesses : premières modularités « natives ».

Le quartier des Comtesses se dote d'une salle polyvalente. La structure du bâtiment annonce la nouvelle génération de MPT.

- 230 m² de plain-pied. Construction en aggloméré de béton sur charpente métallique. Protections thermiques et acoustiques : appareillage extérieur en brique, double-vitrage pourvu de pare-soleil en parties hautes, toiture-terrasse végétalisée, chauffage par le sol.

- Hall/ vestiaire (26m²), salle polyvalente (107m², modulable en deux), cuisine (16m²), locaux de rangement (11 et 7m²).



2012

MPT La Cité de Rechèvres, le « porte-drapeau » de la nouvelle génération :

- près de 700 m² sur deux niveaux, 250 m² de locaux commerciaux en rdc. Construction en maçonnerie traditionnelle (agglomérés de ciment), charpente bois lamellé-collé, toiture terrasse. Revêtement des sols en habillage caoutchouc pour les salles d'activités. Protections thermique

- et acoustique : habillage extérieur en bardage de bois bakéliné, plafond et panneaux muraux acoustiques, plancher chauffant.

- 3 salles d'activités (60m², 30m², 82 m²), une grande salle modulable (216 m², divisible en trois), un bureau de gestion de la MPT et un bureau des associations, une grande cuisine, plus de 100 m² d'espaces de rangement, une terrasse.



Budget 2014

Continuité

Le Conseil municipal a adopté, vendredi 20 décembre, le budget primitif de la Ville de Chartres pour l'année 2014. Il est marqué par la continuité : treizième baisse du taux des impôts locaux, investissements élevés, charges de fonctionnement et dette maîtrisées. Explications.

Un budget se construit par rapport à la situation de la ville, mais aussi au regard d'un paysage global. Une grande nouveauté pour 2014 : l'Etat a annoncé la baisse des dotations de fonctionnement aux communes, 1,5 milliards d'euros, et à nouveau en 2015.

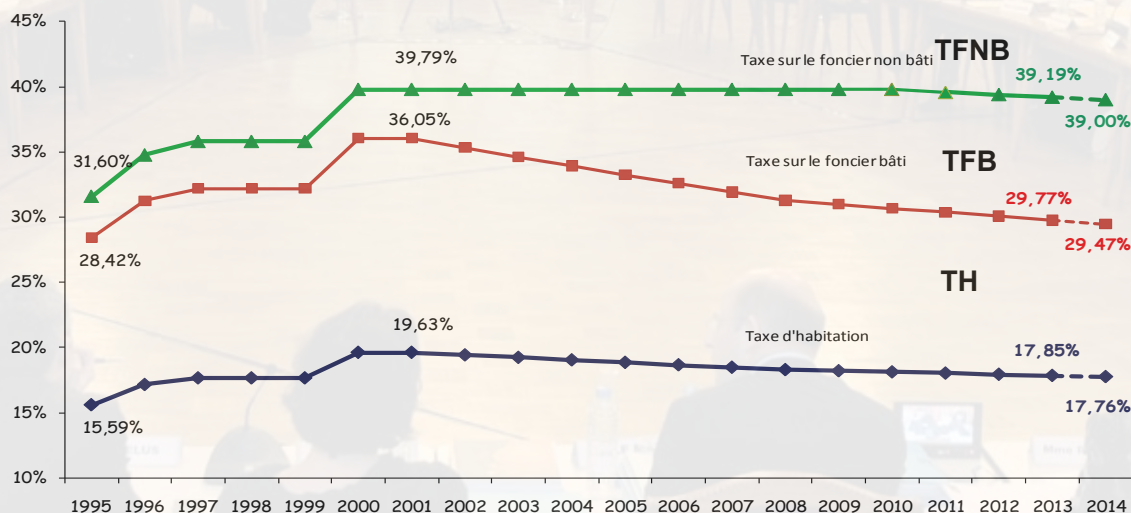
Cela représente près de 500 000 euros en moins pour la Ville de Chartres dès cette année. Le coût de la mise en oeuvre de la réforme gouvernementale des rythmes scolaires augmentera de 500 000 euros chaque année le budget de

la commune consacré à l'éducation. Enfin, l'augmentation des traitements des personnels, due aux augmentations décidées au plan national et à l'accroissement des charges sociales, représenterait 600 000 euros de coût budgétaire supplémentaire. Mais la Ville et l'Agglomération ont engagé depuis l'an dernier la mutualisation de leurs services. Cette anticipation permettra de diminuer la facture pour le contribuable chartrain.

« Il est donc d'autant plus significatif que la municipalité ait choisi de poursuivre l'an prochain sa po-

litique de baisse des taux des impôts locaux », commente l'adjoint aux finances de la Ville de Chartres.

Pour le reste, la municipalité a choisi une politique de continuité : plus de 23 millions d'euros d'investissements et une dette maîtrisée : elle pourrait être remboursée en sept ans, si la Ville cessait d'investir. « Malgré nos réalisations que chacun peut voir, notre dette est dans la moyenne des 148 villes de taille comparable, dont les comptes ont été examinés par l'observatoire des finances de la Fédération des villes moyennes. »



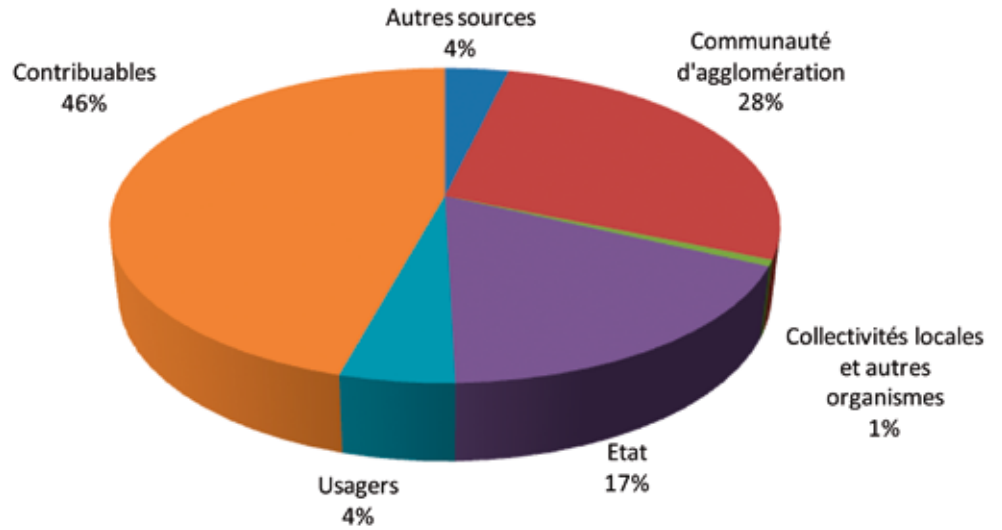
2014 : la 13^e baisse des taux

Taxe d'habitation (TH) : 17,76%

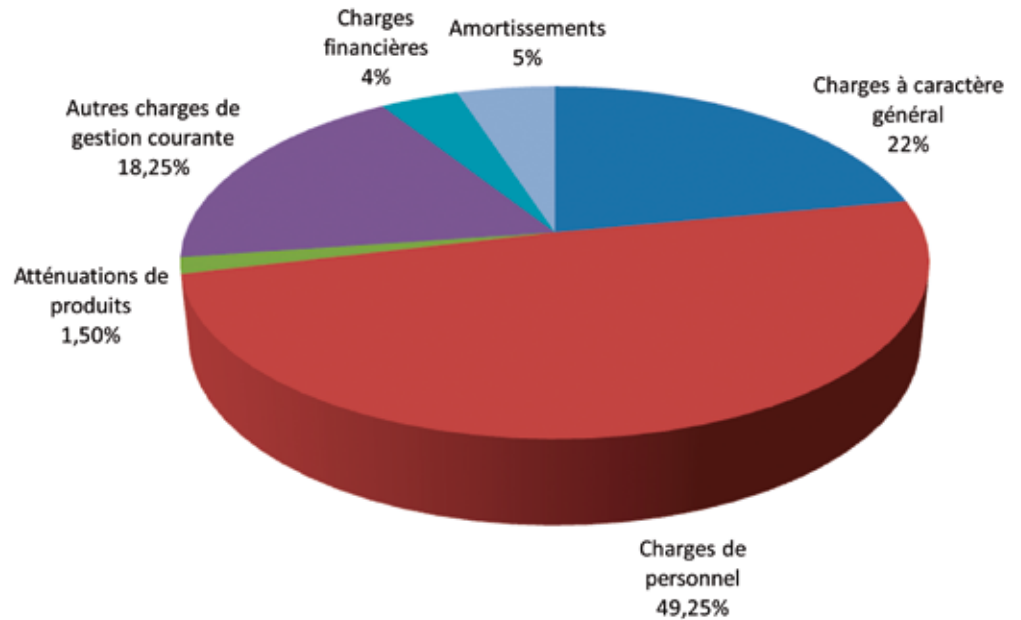
Taxe sur le foncier bâti (TFB) : 29,47 %

Taxe sur le foncier non bâti TFNB : 39,00 %

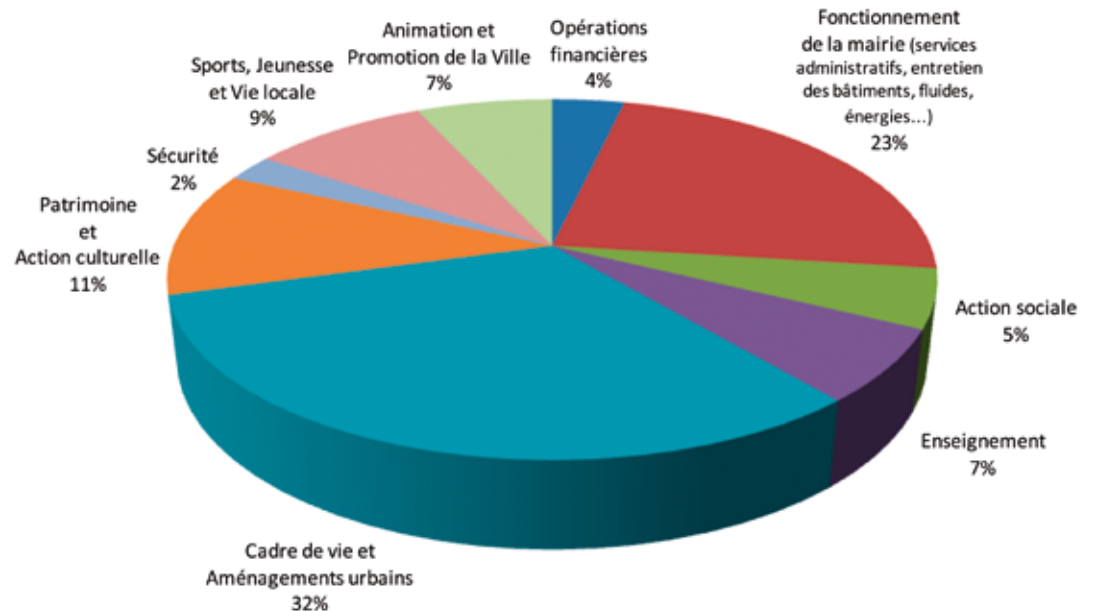
Les recettes de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement par politiques publiques



Rue et place de la poissonnerie

Le quartier piétonnier gagne

Après la place Casalis, la rue du Soleil-d'Or, la rue des Changes et la place Billard, c'est au tour des rue et place de la Poissonnerie de faire peau neuve. Les aménagements de voirie, déjà bien avancés, vont redonner l'espace aux piétons et offrir un cadre accueillant à l'Office de Tourisme chartrain.



Le chantier de la rue et de la place de la Poissonnerie devrait s'achever à la fin février (si la météo reste douce pour pouvoir poser les pavés dans de bonnes conditions).

Coût total de l'opération : 573 000€ TTC (travaux entreprises, fourniture des pierres, assainissement, éclairage, espaces verts et travaux concessionnaires).

Dans la continuité parfaite de ce qui a été fait dans la rue du Soleil

d'Or et la rue des Changes, la rue a été traitée en terrasse, sans trottoirs, avec un pavage agrémenté de caniveaux à fente.

Quant à la place, elle ne sera plus abandonnée aux stationnements de véhicules mais sera réservée à la circulation des piétons et des vélos.

Elle a été conçue sur trois niveaux pour atténuer la forte pente en long. Le premier palier restera tout de même accessible aux véhicules qui y ont leur garage. Elle

sera rythmée par une succession d'emmarchements et encadrée par des murets de soutènement qui feront office de bancs.

Il a été possible de planter un arbre, pour apporter à l'ensemble une note verdoyante et accueillante. Mais il n'était pas possible d'en planter plus car, dans cet espace assez étroit, il y a un maillage complexe de réseaux souterrains.

Le parvis de l'Office du Tourisme sera aussi reconfiguré pour le

du terrain

rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Une touche végétale a été intégrée à la terrasse de l'Office du Tourisme sous la forme d'une jardinière maçonnée (comme celle de la terrasse des Ecuyers). Une assise a été créée d'un côté de la jardinière. La mise en lumière de cette place

ainsi que la façade de la maison du Saumon a fait l'objet d'une réflexion toute particulière. Une ambiance nocturne viendra animer la place par les illuminations des murets (système de ruban à LED encastré dans la dalle de couronnement) avec une programmation pour le changement de couleur.

A deux pas de la halle Billard, la maison du Saumon rayonnera elle aussi, avec une mise en lumière à la mesure de sa façade remarquable.



Rue de la Poissonnerie (simulation)



Place de la Poissonnerie (simulation)



Calendrier

Janvier (travaux sur la place): habillage des murets de soutènement sur la place, pose des divers emmarchements et pose des pavés.

Fin janvier à mi février: pose des emmarchements, habillage de la jardinière, pose du dallage devant l'Office de Tourisme.

Février (rue): pose des pavés sur trottoir pair et sur la chaussée, pose des bordures en calcaire, pose du mobilier et plantations (arbre + vivaces).

Autour du chantier

Les accès aux commerces et aux habitations seront assurés, par la mise en place de passerelles et rampes d'accès.

Les accès aux garages seront condamnés pour travailler avec une plus grande sécurité sur le chantier (manœuvre des engins, passage étroit, terrassement et tranchées).

La Ville met à disposition des riverains ayant un garage sur la place, une carte d'abonnement au parking souterrain du centre ville le temps des travaux.

Protection du patrimoine

Les berges de l'Eure consolidées



Action de l'eau, intempéries, usure naturelle. Autant d'assaillants qui ont eu raison de la solidité des murs de soutènement qui bordent le lit de l'Eure, en basse-ville. Cet espace, difficile à maîtriser, fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière. Après une première étape concluante et 80 mètres linéaires restaurés, la Ville poursuit son programme de rénovation des berges de l'Eure.

A l'automne dernier, dans le cadre de la gestion et de l'entretien de son patrimoine, la Ville avait entrepris des travaux de rénovation, rue de la Tannerie.

Ces travaux consistaient à renforcer et rénover les murs des berges. L'érosion des fondations avait en effet provoqué des problèmes d'affaissement ou de basculement des murs de soutènement. Certaines fondations avaient complètement disparu laissant place à des cavités assez conséquentes. Par endroits, les murs étaient quasiment suspendus dans le vide. Des pieux de bois ont même été retrouvés, vestiges des techniques anciennes de soutènement.

L'enjeu technique était de renforcer les fondations mais aussi de ralentir les effets de poussée et

de basculement. Pour cela, il a été nécessaire de créer une longrine en béton ferrailé en soubassement de mur, elle-même ancrée par dix tiges métalliques enfoncées à 11 m dans le sol.

La partie supérieure du mur est quant à elle maintenue par quatre tirants invisibles, insérés dans la partie supérieure du sol. Le but étant d'éviter le basculement du mur.

La Ville a également profité des travaux pour réaliser la pose d'une membrane antiracinaire afin d'éviter la poussée provoquée par les trois arbres du belvédère. Ces métaséquoias seront également élagués en fin d'hiver pour limiter leur développement.

Quant à la partie maçonnée du mur, elle a été entièrement rénovée sous l'aval de l'architecte des Bâtiments de France. La texture

des joints et la couleur ont été soigneusement choisies afin de garder l'aspect ancien du quartier, tout en respectant les couleurs du vieux Chartres (chaux blanche, brique pillée, sable grossier).

Le coût des travaux déjà réalisés sur deux mois s'élève à 151 000 €. L'ensemble des travaux a été réalisé avec des contraintes importantes : il a été nécessaire de confectionner un batardeau avec un système de pompage tout en adaptant les matériels et les techniques de travail (accès des machines, échafaudage, etc).

Le programme de rénovation des berges ne s'arrête pas là. Pour le printemps, la Ville projette de rénover 50 mètres linéaires sur la berge d'en face, le quai de la Gloiriette.

Chartres maintient sa quatrième fleur

C'est désormais officiel : Chartres voit sa quatrième fleur confirmée. C'est ce que lui annonçait le président du CNVVF dans le courrier que nous souhaitons partager avec vous tous.

Conseil National des Villes et Villages Fleuris



Monsieur le Député Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury national des Villes et Villages fleuris, réunis en séance plénière le 15 octobre 2013 a décidé de confirmer le label « Quatre Fleurs » de Chartres.

Le jury a reçu un excellent accueil professionnel et chaleureux et les explications fournies lors de la visite ont permis au jury d'apprécier la stratégie mise en place pour valoriser votre territoire. Résolument tournée vers l'avenir, la ville présente des aménagements urbains de grande qualité et un patrimoine historique exceptionnel préservé et bien mis en valeur par des espaces verts et fleuris adaptés aux lieux qui les accueillent.

Les récentes créations de places et de parcs intègrent de façon cohérente une végétalisation luxuriante.

Il existe de superbes trames arbustives aux essences variées, tant sur les alignements que dans les parcs. La gestion de ce patrimoine arboricole est très bien suivie : inventaire, soins, taille, renouvellement, etc.

La préservation de la biodiversité et la gestion raisonnée des espaces verts sont totalement intégrées : désherbage manuel, paillage, récupération de l'eau, démarche vers le zéro pesticides et vous avez mis en place une gestion différenciée.

La ville est bien tenue. Les opérations d'entretien sont effectuées avec du matériel et des véhicules électriques.

Toutes l'année la ville est fleurie et la mise en scène florale au graphisme élégant proposent une gamme très variée et intéressante de plantes.

Les projets de rénovation urbaine de la place des Halles et du pôle gare renforceront à n'en pas douter l'attractivité et la qualité de vie des habitants et des touristes.

Adressant à vous-même et aux équipes qui vous accompagnent, mes plus vives félicitations, je vous prie de croire, Monsieur le Député Maire, en l'assurance de mes sentiments distingués et les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Paul Roncière', written over a light blue grid background.

Paul RONCIERE
Préfet (h)
Président du CNVVF

Zoom sur...



Quand le Graff s'expose





La deuxième édition du Boulevard du graff, c'est 11 graffeurs et pas moins de 19 toiles qui ont été réalisées sur 3 week-ends, au cœur de la ville, sous le regard des passants. Une performance à la hauteur du collectif Dirty arts qui signe un deuxième succès en ayant réussi, cette année encore, à sensibiliser davantage d'amateurs à l'art de rue.



Le samedi 25 janvier

17^e édition de la «Nocturne de Chartres»

Comme chaque année, l'ASPTT randonnée organise la randonnée pédestre «Nocturne de Chartres» qui aura lieu le samedi 25 janvier.

Six circuits de randonnée pédestre de 7km à 20km seront proposés au public. Les plus courts se dérouleront en cœur de ville, les plus longs s'étendront jusqu'au Coudray, avec un passage obligé par la promenade des bords de l'Eure, sauf pour le 7km.

Bilan 2013 d'Alain Gravelle, président de la section ASPTT randonnée : «500 participants ont répondu présent à cette randonnée pédestre familiale et conviviale, malgré un temps hivernal avec neige et verglas. Cette année, nous attendons plus de 1000 personnes. Venez nombreux!».

Le rendez-vous est fixé à partir de 19h, place des Halles pour les inscriptions. Le top départ sera donné à 20h.

Pour l'organisation et la sécurité, 80 bénévoles seront présents tout le long des circuits.

Une collation est prévue à l'arrivée.

Tarif : 3€ par personne. Gratuit pour les enfants.

Renseignements :

02 37 34 69 74

ou 06 11 61 78 10.

aspttchartresrando28@gmail.com



La section ASPTT randonnée de Chartres

Nombre d'adhérents :

300 début décembre 2013
(inscriptions en cours)

Moyenne d'âge :

entre 50 et 60 ans

Sorties prévues en 2014 :

- semaines dans le Jura en mars et septembre, en Bretagne en avril, dans le Cantal en mai et dans les Pyrénées en juillet.

- week-ends à Beaune en avril et à Bréhat en juin.

Cotisation annuelle : 35€

Président de l'ASPTT :

Jérôme Hallay

Adhérents ASPTT :

1500 membres répartis dans 18 sections dont la randonnée pédestre.

Les rencontres du musée de l'École

Roger Judenne : si la littérature de jeunesse vous était contée

Auteur de 95 livres diffusés à plus d'un million d'exemplaires, Roger Judenne figure en bonne place parmi les écrivains de jeunesse, de l'histoire locale et de l'enseignement.

Il est aussi l'ancien directeur de l'école de la Brèche, et à ce titre a beaucoup lu à ses élèves et écrit avec eux. Cette rencontre littéraire au musée de l'École aura donc sans doute des airs de retrouvailles d'anciens élèves et parents d'élèves.

Lecture à plusieurs voix d'extraits du nouveau roman policier de Roger Judenne, La clé du Paradis, projections, témoignages sur le travail d'écrivain pour la jeunesse.

Samedi 25 janvier et dimanche 26 janvier, de 14h à 17h30 au musée de l'École.

Adultes : 3 €, enfants : 2 €, adhérents : 1 €. Gratuité pour les moins de 6 ans.

12 place Drouaise

28000 Chartres

Tél. 02 37 32 62 13

museedelecolechartres28@orange.fr



*La Clé du Paradis,
Roger Judenne,
éditions Oskar*

Association des 3R

Zoom sur l'avant-programme des expositions 2014



Œuvre de Jean-Marie Burton.

L'association des 3R (Rénover, Restaurer, Réhabiliter) vous dévoile les grandes lignes de son avant-programme 2014.

L'association des 3R organisera du 18 octobre au 9 novembre prochain les 10^{es} Rencontres internationales de Mosaique, une biennale née dans le quartier des Hauts-de-Chartres en 1996. «Voilà près de 18 ans que l'association remet le prix Picassiette à des artistes du monde entier. Lors de la dernière édition, dans l'écrin de la chapelle Fulbert. Trente artistes ont aussi présenté leurs livres-mosaiques à la chapelle Saint-Eman, tandis qu'une vingtaine de créateurs de renom présentaient leurs œuvres à L'Apostrophe», indique Patrick Macquaire, directeur de l'association des 3R. «Près de dix mille visiteurs se sont succédé dans les différentes expositions, à la grande joie des salariés de la structure et des techniciens de la ville qui ont contribué ensemble à ce succès.»

Le comité d'organisation des 3R -Christiane Fraval, Françoise Montrieux, Nelly Martin, Pierre Foubert, Jean-Marie Burton, Lule Amado-Fischgrund, Patrick Macquaire - s'est rendu récemment à Ravenne pour dévoiler son avant-programme 2014:

À la chapelle Saint-Eman,
 • jusqu'au 19 janvier l'exposition de l'École de Chicago, les œuvres de Karen Ami, Sue Giannotti, Matteo Randi.
 • Du 2 mars au 3 juin, l'exposition de Jean-Marie Burton mosaïste eurélien intitulée: Retours d'Afrique.
 • Du 22 juin au 29 septembre, les œuvres de l'Italien Felice Nittolo, professeur à l'Institut Severini de Ravenne.
 • D'octobre 2014 à janvier 2015, les œuvres d'Iness Morigi Berti, mosaïste italienne qui fêtera cette année ses cent ans et ouvrira l'événement des Rencontres.

Pour mesurer l'ampleur des précédentes rencontres et anticiper les prochaines, vous pouvez vous procurer le catalogue des 9^{es} Rencontres internationales de Mosaique: *Un temps de pierres*, illustré de près de 250 photos couleurs et disponible sur le site des 3R et à la chapelle Saint-Eman.

Association les 3R
 5 rue des Hauts-de-Chartres
 28000 Chartres
 Tél. 02 37 88 05 34
 Chartresles3r@wanadoo.fr
 www.chartres-mosaique-les3r.com



Œuvre de Felice Nittolo

Handball

Robin Molinié, en pleine confiance



Robin Molinié, 23 ans, a signé en ProD2 au Chartres Métropole Handball 28 en 2012. Talent prometteur la saison passée, il est devenu un élément essentiel dans l'effectif du CMHB 28. À l'heure où l'équipe est au bord de la crise, Robin Molinié réalise un très bon début de saison. Portrait d'un joueur en pleine ascension.

Un handballeur polyvalent : buteur et organisateur.

Robin est un handballeur qui peut jouer à la fois sur les postes d'arrière gauche et de demi-centre. Un arrière gauche doit être capable de tirer de loin, des 9 mètres, mais aussi de défendre. Le demi-centre, lui, a un rôle d'organisateur : c'est lui qui annonce les combinaisons. « *Ce sont deux rôles différents mais qui me plaisent. Si j'aime réfléchir sur le jeu, être meneur, je ne renoncerais*

pas pour autant à la responsabilité de marquer » nous confie-t-il. Une charge dont il s'acquitte avec brio : Robin est le 3^e meilleur buteur du championnat de ProD2 et le 1^{er} buteur chartrain avec 71 réalisations (au 15 décembre). À noter aussi qu'il est un redoutable tireur de pénaltys. Le 6 décembre dernier, face à Bordeaux, il a marqué 7 pénaltys... sur 7.

Le handball: une affaire de famille.

Le handball est une affaire de famille chez les Molinié. Depuis tout petit, Robin fréquente les terrains de handball. Ses deux cousins (dont Emeric Paillason, son coéquipier au CMHB 28) et son grand-frère (Adrien Molinié qui joue à Genève en LNB, l'équivalent de la ProD2 en Suisse) sont tous (ou ont tous été) des joueurs professionnels. « *Je suis le plus petit des quatre, j'ai donc suivi la voie* » nous dit-il. Quand il a

été contacté par le CMHB 28, le projet de la montée en LNH lui a plu, et la présence de son cousin dans l'effectif l'a convaincu de s'engager. *«Mon cousin jouait à Chartres depuis 2 ans. Ça m'a donné envie de venir, de le rejoindre pour jouer avec lui».*

Un gros travailleur.

Le jeune Grenoblois est un gros bosseur. En dehors de ses sept entraînements hebdomadaires, il suit un master de management. *«Je suis en 1^{re} année de master. J'ai encore 2 ans à faire. C'est un cursus par correspondance, donc un peu étalé dans le temps. Ça me permet de faire du sport et des études en même temps.»* Même s'il avoue avoir hâte de pouvoir se consacrer au hand à 100%, il garde la tête sur les épaules, conscient qu'une blessure peut mettre un terme à une carrière. *«Nous ne sommes pas footballeurs. C'est donc important d'avoir un diplôme en cas de coup dur».* À côté du travail, Robin aime bien se balader à Chartres ou à Paris, et surtout voyager: un mois aux États-Unis entre la Floride et New-York l'année dernière.

Prochaine destination? *«aller voir les Français au Brésil l'été prochain».*

Ses modèles

Le demi-centre suédois Stefan Lövgren, un des meilleurs joueurs du monde dans les années 90. Nikola Karabatic (arrière gauche et demi-centre évoluant au FC Barcelone), le Français, considéré comme le meilleur joueur du monde actuel. Et le Danois, Mikkel Hansen (arrière gauche évoluant au Paris-Saint-Germain Handball).

Mais aussi un certain Sébastien Mongin, qu'il a retrouvé dans l'effectif du CMHB 28.

« Quand j'avais 14-15 ans et que j'ai commencé à envisager une carrière pro, il faisait partie de mes modèles. C'est un gros moteur pour moi. Je le vois à l'entraînement, ça me permet d'avancer. En plus, il

n'est pas avare de conseils» confiait-il à *L'Écho Républicain* en 2012.

Ses rêves

Robin aimerait pouvoir participer à une compétition comme la Ligue des Champions. *«En compétition de club, c'est le rêve !».* Mais, sélectionné plus jeune dans les équipes de France jeune et junior, il garde l'objectif de l'Équipe de France dans un coin de la tête. *«J'en suis loin, mais j'essaie de travailler pour ça. Il faut toujours avoir des objectifs ambitieux pour pouvoir avancer».*

Et pourquoi pas une Ligue des Champions avec Chartres? *«Et bien j'espère. Avec la nouvelle salle!»* dit-il tout sourire.



Basket

Raphaël Gaume : « *Le basket a à prendre* »



Raphaël Gaume a beaucoup roulé sa bosse avant d'arriver à l'Union Basket Chartres Métropole (UBCM) en 2012. Entraîneur de centres de formation, il a également été assistant de grands entraîneurs français en Pro A et Pro B. Il revient pour *Votre Ville* sur son parcours et sur sa vision du basket.

Quel a été votre parcours dans le monde du basket français ?

Je viens d'une famille de basketteurs. Mon père était manager général à Antibes dans les années 1989-1995. J'ai commencé tout jeune : poussin, benjamin, cadet... Et à 18 ans, dans mon club d'origine, Rousset, près d'Aix, j'ai eu l'opportunité de prendre en char-

ge l'équipe qui évoluait en Nationale 3 (l'équivalent de la Nationale 2 aujourd'hui, ndlr) en tant qu'entraîneur-joueur. C'est là que j'ai commencé à mettre sérieusement un pied dans le basket. Dès l'année suivante je suis parti en Pro B à Nancy, en tant qu'assistant de Frédéric Sarre (élu entraîneur de l'année en 2003, 2006 et 2012, ndlr). Ensuite je suis parti

tour à tour à Lyon (Pro A), Levallois (Pro A et Pro B), Roanne (Pro B puis Pro A) et enfin Châlons-sur-Saône (Pro A) avant d'arriver à Chartres.

Qu'est ce qui vous a plu dans ce rôle ?

La possibilité de décider. La créativité aussi. Quand on trouve une astuce pour un groupe, pour une équipe, pour un joueur, et que ça marche, que sur le terrain on a les résultats, c'est génial.

Vous avez été assistant de grands entraîneurs français. Que vous ont-ils apporté ?

Des styles différents. Certains sont très orientés stratégie, d'autres psychologie ou dynamisme. J'ai eu la chance de commencer avec un Frédéric Sarre fou d'entraînement. Dès le départ j'ai été mis au pli : un entraînement ça ne s'improvise pas, ça se travaille, ça se note. J'ai toujours gardé ça. J'ai tous mes entraînements, 20 ans de carrière, en notes sur des cahiers. Je conserve tout. Jean-Michel Sénégal, lui, m'a tout appris sur le scouting vidéo (recherche de jeunes joueurs, ndlr). Jean-Denys Choulet (entraîneur de l'année en 2007), m'a apporté des connaissances sur le recrutement des étrangers...

Quel genre d'entraîneur êtes-vous devenu à votre tour ?

Je suis très technique, voire rigide avec mes joueurs, parce que très perfectionniste. Parfois trop. Il faut aussi que je m'adapte. Je ne peux pas avoir la même exigence avec des joueurs de Nationale 1 qu'avec des joueurs de Pro A.

une place intéressante à Chartres».

J'apprends à adapter mon discours et mes méthodes de travail en fonction de mes joueurs.

Ça vous arrive de pousser des coups de gueule ?

Je pense que les joueurs en ont besoin et attendent ça du coach, de temps en temps. Il faut les secouer un peu quand ça ne va pas. Ça fait partie du rôle. Mais il y a une manière de faire : il faut pousser une gueulante en respectant les gens. Je ne vais jamais insulter, ce n'est pas dans ma philosophie.

Quelle qualité faut-il, selon vous, pour faire un bon entraîneur ?

De la patience. On voudrait parfois avancer plus vite que la musique, mais il faut laisser du temps au temps. On l'a bien vu avec notre équipe cette année, il a fallu un temps d'adaptation pour qu'elle commence à tourner. Il faut aussi rester lucide, parce qu'il y a des moments difficiles. Notre rencontre avec Quimper, a été un moment difficile (défaite à domicile 80-93, ndlr). Il faut arriver à dire les bonnes choses aux bons moments. C'est aussi un travail sur soi-même. Il faut ronger son frein, intérioriser.

En 2012 vous signez à Chartres. Qu'est ce qui vous a plu dans le projet de l'UBCM ?

Le projet était cohérent. On ne parle pas de montée directe mais de faire progresser un club petit à petit, de le structurer. C'est intéressant de construire un projet à la fois sportif et organisationnel

qui permet de vraiment développer l'équipe. Il y a encore plein d'autres choses à créer dans ce club, comme toute la partie formation des jeunes par exemple. Et quand on sera prêt à tous les niveaux pour prétendre à la montée, on pourra l'assumer.

Quels sont vos objectifs pour cette saison ?

On veut atteindre les playoffs. Et pour l'instant, au tiers du championnat, on tient nos engagements.

Cette année vous avez pu choisir vos joueurs, contrairement à la saison passée. Quel type de joueurs avez-vous recruté ?

Je voulais rajeunir l'effectif. C'est pour ça que je me suis orienté vers des garçons comme Waly Gueye (24 ans), Jérémie Douillet (22 ans), Alexandre Jallier (21 ans). Ensuite, je voulais que mes joueurs étrangers apportent une nouvelle ossature à mon équipe. Je suis plus orienté basket américain, basket athlétique, de par mon expérience en Pro A ou en Pro B. Le recrutement d'Arnette Hallmann (hispano-américain) et de Malick Badiane (sénégalais) me permet de muscler l'équipe.

Quelle est la place du basket à Chartres ?

C'est un fief de handball, c'est reconnu, mais depuis 2 ans que je suis arrivé, le basket à une place intéressante à trouver. Quand on remplit la salle tous les samedis, c'est encourageant. Et je pense que pour Chartres, avoir une

équipe de hand et de basket de haut niveau, ça se tient.

Avec le projet de la nouvelle salle culturelle et sportive ?

Cette nouvelle salle peut permettre aux deux clubs de se développer, voire au trois clubs avec l'Avenir Basket Chartres (Ligue 2 féminine). C'est essentiel. Si on veut développer un produit, il faut que la vitrine soit intéressante, et si on veut progresser en sponsoring, il faut avoir un accueil de haut niveau.

Que pensez-vous de la politique sportive de la Ville ?

J'observe avec intérêt toutes les activités proposées. Mes enfants peuvent bénéficier des «vacances sportives» proposées par la Ville. C'est génial ! Les soirs, après l'école, mon fils fait de l'escrime. Pendant les vacances, il va faire du hand... Peu de villes proposent autant, et surtout, avec les infrastructures adéquates.

Comment vous sentez-vous à Chartres ?

Très bien. On apprécie des petites balades autour de la Cathédrale, des expos. Il y a pas mal de choses qui se passent dans cette ville, et régulièrement. C'est une ville qui vit bien.



Malus everest



Aronia



Callicarpa

Les arbustes à fruits décoratifs e

De l'automne au début du printemps, la période n'est pas favorable aux floraisons. Pourtant, ici et là, des arbustes colorés attirent notre attention.

A bien y regarder, ce ne sont pas toujours des fleurs, mais aussi des fruits qui attirent notre regard.

En effet, bon nombre d'arbustes ont la particularité d'avoir des fruits colorés qui égayeront notre jardin durant ces longs mois d'hiver.

Le premier intérêt à planter des arbustes à fruits est de décorer nos parcs et jardins. Mais le rôle de ces arbustes ne s'arrête pas là : ils vont aussi apporter une nourriture et fidéliser la faune de votre

jardin. Les fruits des arbres vont aussi servir d'habitat à un bon nombre d'insectes que nous retrouverons aux beaux jours.

Parmi tous ces végétaux décoratifs, nous avons sélectionné pour vous les espèces suivantes :

> **Le Malus Everest** qui se couvre d'une multitude de petites pommes rouges cuivrées. Elles brillent sous les pâles rayons du soleil d'hiver. Dans le même esprit, le **Malus Golden Hornet** propose

des petites pommes jaunes acidulées qui resteront accrochées une bonne partie de la saison.

- A planter en isolé pour donner de la profondeur à votre jardin.

> **Le Callicarpa** offre de magnifiques petites baies d'un violet vif, couleur rare dans la palette végétale, regroupées en grappes au bout de branches graciles.

- A planter en association avec un Cornus à bois jaune pour créer des contrastes saisissants.



Troëne de Californie



Kaki du Japon



Houx



Cotonesaters Franchetii



Néflier

en hiver

> **L'Aronia** se pare d'un feuillage rougissant dès les premiers frimas, qui s'accompagne de baies colorées.

- Cet arbuste fructifère s'intègre à merveille à des végétaux à feuillage persistant et coloré.

> **Le Troëne de Californie** porte de jolis petits chapelets de baies noires qui rappellent l'onyx. Mais sa fructification risque d'être limitée dans le temps face à la voracité de nos passereaux.

> **Les Cotonesaters Franchetii** ou *Lactéus* pourront composer vos haies et apporter gîte et couvert à la faune de votre jardin.

- A planter tous les 70 cm pour réaliser votre haie.

> **Le Kaki du Japon** a des fruits orangés qui arrivent à maturité en fin d'année. Leur saveur nouvelle est à découvrir.

> **Le Néflier** n'a pas une esthétique particulièrement intéressante mais nous offre de savoureux fruits à déguster.

- Laisser les premiers froids donner toute leur maturité aux fruits.

> **Pour ce qui est du houx**, privilégiez ceux à feuillage panaché pour les utiliser au jardin ou réaliser vos décorations de Noël.

- Achetez votre pied de houx avec ses fruits: seul les pieds femelles en sont pourvus (plante dioïque).

D'autres végétaux à fruits décoratifs existent, tels que : *Arbutus Unedo*, *Nandina Domestica*, *Pyracantha*, *Skimmia Japonica*, Cognassier du Japon...

N'oublions pas que tout fruit est d'abord une fleur... et qu'au printemps nous retrouverons tous ces végétaux agrémentés d'une autre livrée.

Ordre National du Mérite

Une stèle pour Alain de Boissieu

Dans le cadre du 50^e anniversaire de la création de l'Ordre national du Mérite, le président départemental Guy Naveau a souhaité organiser une exposition. La Ville s'y est associée en mettant en place une stèle en hommage au général Alain de Boissieu, chancelier de l'Ordre national du Mérite.

Le général Alain de Boissieu est né le 5 juillet 1914, 10 place Saint Jean à Chartres où son père est assureur. Dès la déclaration de guerre, en 1939, le sous-lieutenant de Boissieu sert au Groupe de Reconnaissance de la 10^e division d'infanterie. Chef de peloton de canons antichars, il arrête le 11 juin 1940 une attaque ennemie au nord d'Époye dans la Marne, détruisant trois blindés. Encerclé dans un bois, il entraîne 35 cavaliers de son peloton et charge au sabre les Allemands pendant que les fantassins couvrent cette charge par une diversion. Il est finalement fait prisonnier dans une embuscade le 12 juin et conduit ultérieurement dans un camp de Poméranie. Il parvient à s'en évader quelques mois plus tard et, rejoignant l'Angleterre, signe son engagement dans les Forces Françaises Libres du général de Gaulle. Il rejoint à sa demande la force « L » du général Leclerc, qui devient la 2^e Division Blindée. Il participe à l'immense effort de reconquête qui conduit la prestigieuse 2^e D.B. du Tchad jusqu'à l'Alsace en passant par le débarquement de Normandie et la libération de Paris. Il est blessé le 12 août 1944 dans l'Orne par l'explosion d'un obus antichar. A Paris, le 25 août, il engage deux de ses pelotons contre un ennemi fortement organisé au point d'appui du Luxembourg, et réussit à le contraindre à capituler au bout de quelques heures de combat.

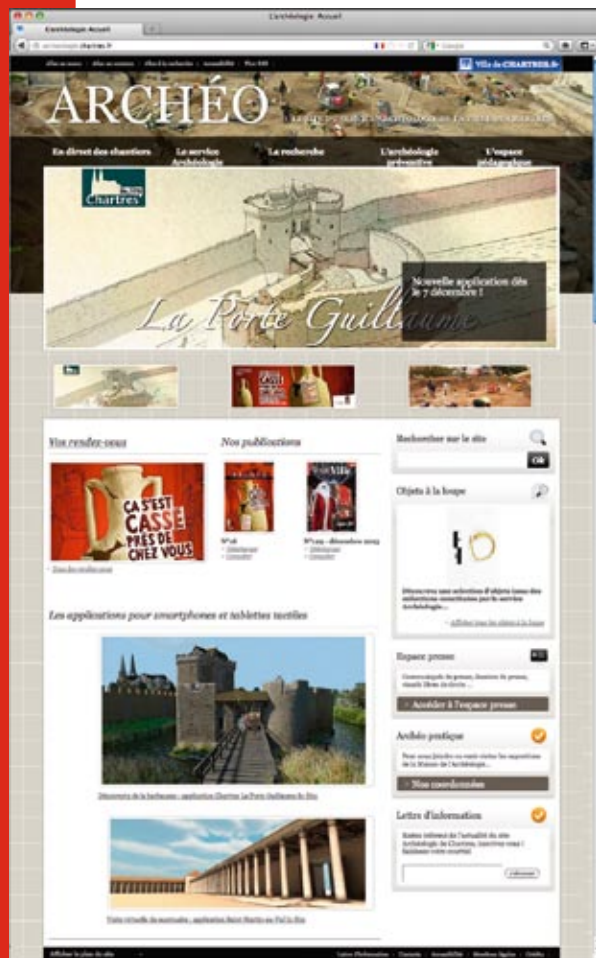


En 1946, il épouse Elisabeth, la fille du général de Gaulle. Après avoir commandé plusieurs régiments en Algérie, il est nommé chef du cabinet militaire du délégué général M. Paul Delouvrier et du général Maurice Challe, commandant en chef en Algérie. En octobre 1959, il revient à Paris comme chef d'état major de l'inspection générale de l'Armée blindée. Le 22 août 1962, il accompagne le général et madame de Gaulle dans leur voiture lors de l'attentat du « Petit Clamart » après lequel furent relevés 14 impacts de balles sur la carrosserie du véhicule. En 1964, il est nommé commandant de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et de l'École interarmes de Coëtquidan. Général d'armée, le 31 mars 1971, le conseil des ministres le nomme chef d'état major de l'Armée de terre et, le 15 février 1975, il est élevé à la dignité

de grand chancelier de la Légion d'Honneur et chancelier de l'Ordre national du Mérite. Membre du Conseil de l'Ordre de la Libération depuis novembre 1970, il est nommé en septembre 2002 par décret de la Présidence de la République, Chancelier de l'Ordre de la Libération. Il décède le 5 avril 2006 et est inhumé à Colombey-les-Deux-Eglises aux côtés du général de Gaulle.

L'inauguration de la stèle a eu lieu en présence du général d'armée Jean-Louis Gorgelin, grand chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, du général d'armée Bruno Cuche, gouverneur des Invalides, du préfet d'Eure-et-Loir, de Jean-Pierre Gorges, député-maire, et de la famille du général de Boissieu. La fille du général, madame Anne de Laroullière, a été fortement impressionnée par cet hommage rendu par la Ville.

Suivez l'actualité archéologique sur internet!



Le service «Archéologie» présente les missions générales (recherche sur le terrain et en laboratoire, conservation des collections, vulgarisation scientifique, animation...) et les équipes. Les trois autres rubriques intitulées : «La recherche», «L'archéologie préventive», «L'espace pédagogique» sont dédiées à des publics ciblés : étudiants et chercheurs, futurs aménageurs ou encore enseignants. Les internautes peuvent notamment consulter la liste des publications rédigées par les archéologues dans «La recherche» et télécharger gratuitement les rapports de fouilles, véritables encyclopédies sur les sites!

La nouveauté pour 2014 est l'ouverture de la rubrique «En direct des chantiers».

Premier pas vers un musée en ligne, ces pages ont pour vocation de transmettre et vulgariser les conclusions de la recherche et partager les connaissances sur le passé de notre ville. Progressivement, les principaux sites, parmi les 200 observés et étudiés par les archéologues depuis la création du service, seront ré-

pertoriés à l'instar du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val et de la Porte Guillaume (sous-rubrique «La ville au fil des siècles»), mais aussi une sélection d'objets (sous-rubrique «Objets à la loupe») conservés dans les collections qui comptent plus de 50 000 références (poteries, verres, bijoux, pierres taillées, enduits peints...)! L'objectif est aussi de partager, si possible en temps réel, l'actualité des fouilles et des études en laboratoire. Vous pourrez ainsi, en images ou en vidéos, suivre le travail des scientifiques à côté de chez vous.

Agenda

exposition
« Ça s'est cassé près de chez vous », 2 rue au Lin. Prochaine visite guidée dimanche 19 janvier à 15 h.

Retrouvez les autres dates des visites mensuelles sur le site internet archeologie.chartres.fr
Prolongation des visites de groupes et de scolaires sur rendez-vous jusque fin mai sur réservation au 02 37 23 42 20



Le mini-site *archeologie.chartres.fr* fête bientôt ses trois ans. De nouvelles rubriques et actualités enrichissent son contenu. Vous pouvez désormais suivre les opérations de terrain ou les travaux en laboratoire, d'un simple clic!

Créé en mai 2010, sur le modèle de *chartres.fr*, le site Archéo s'adresse à tous les curieux ou amateurs d'archéologie et d'histoire. Cinq rubriques alignées sous le logo sont les points d'entrée vers des contenus détaillés. Ainsi la rubrique «Le ser-

Les Rendez-vous de la maison du Saumon en 2014



Du gourmand, de l'historique, du ludique... il y en aura pour tous les goûts.

Cette année encore, la maison du Saumon vous ouvre ses portes et vous offre, au fil des saisons, ses nombreux rendez-vous. Pour les passionnés ou les simples amateurs de pâtisserie, les ateliers gourmands (adultes et enfants), en compagnie de Pierre Fournier, chef de L'Îlot Délices, sont reconduits avec de nouveaux délices à tester comme le macaron au citron ou le moka à la vanille.

Côté visites thématiques et conférences, la programmation continuera à mettre à l'honneur l'histoire de notre patrimoine local: architecture, histoire du sport, de l'aviation militaire, personnalités comme Aliénor d'Aquitaine ou encore Silvia Monfort... Parallèlement à cette programmation, vous retrouverez les visites nocturnes de Chartres en Lumières (d'avril à octobre), les visites du Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val et celles de la cité médiévale durant toute la période estivale. Sans oublier les traditionnelles visites théâtralisées pour les enfants « Raconte-moi l'histoire de Chartres » à l'affiche pendant les vacances scolaires.

Des expositions thématiques

Venez découvrir, dans notre salon Guy Nicot, des expositions aussi riches que variées. Elles sont le fruit de nos différentes rencontres avec des artistes, associations et autres acteurs locaux. Un objectif commun :

créer une véritable dynamique de valorisation du patrimoine local. A noter dès à présent :

- « La pêche et les milieux aquatiques en Eure-et-Loir » proposée en collaboration avec la Fédération départementale de Pêche et de Protection du milieu aquatique d'Eure-et-Loir, du 6 février au 23 mars,
- Une exposition sur le thème de l'archéologie, en juillet et août, organisée en collaboration avec le service Archéologie de la Ville de Chartres.

A vos agendas !

Conférence

« Vêtements nobles et paysans au 12^e siècle » par Jean-Paul Detournay, historien – le samedi 11 janvier à 14h30.

Visites thématiques :

« La cathédrale : symbolique et architecture » - le samedi 18 janvier à 14h30.

« Rendez-vous gourmands »

à la maison du Saumon par Pierre Fournier – L'Îlot Délices

- Atelier pour adultes « Galette des rois à la crème d'amande » le samedi 4 janvier à 14h30

- Ateliers pour enfants. « Fondant chocolat, pâte à tartiner aux noisettes » - le mercredi 29 janvier à 14h30.

En partenariat avec Chérie FM.



Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.



Echanges de bonnes pratiques en Europe



Chartres a participé au séminaire de Joensuu (Finlande) dans le cadre du réseau Mecine du 27 au 30 novembre 2013.

A la suite du séminaire précédent qui s'est déroulé à Chartres en mai 2013, les congressistes ont travaillé sur la mise en place d'une politique de développement durable et d'insertion des jeunes.

En séance plénière, Isabelle Mesnard et Patrick Gérardet, adjoints au maire, ont présenté l'Agenda 21, le plan de déplacement urbain, le plan climat énergie territorial, et le bilan carbone.

Des actions concrètes ont illustré l'exposé. Chartres et Chartres métropole ont ainsi présenté la maison du Vélo, le futur pôle gare,

le plan vert qui traverse la ville, le plan de déplacement administratif et interentreprises.

Les problèmes liés à la rénovation du centre urbain, la biomasse, les économies d'énergie, et les transports adaptés ont été évoqués par les différentes villes présentes.

Ainsi, la Ville de Delft (Pays-Bas) a expliqué son programme de rénovation du pôle gare avec 12000 emplacements vélo.

En ce qui concerne les jeunes, la Finlande fait figure de modèle en Europe. Elle a insisté sur l'importance d'agir dès le plus jeune âge, dès 5 ans, pour dépister les problèmes et y remédier tout de suite et tout au long de la scolarité par un encadrement adapté.

Cette échange de bonnes pratiques et de savoir-faire bénéficie du soutien financier de l'Union européenne à travers le programme «L'Europe par les citoyens».

Chartres à Spire (Allemagne)

L'Association des Amis des jumelages de Chartres s'est rendue au marchés de Noël de Spire les 7 et 8 décembre.

Nos spécialités françaises et régionales (pâtés, fromages, miel de Chartres et vins) ont été, comme toujours, appréciées par nos amis spirois.

Une chorale spiroise a interprété des chants de Noël français.

Du 29 mai au 1^{er} juin 2014, nous fêterons à Spire le 55^e anniversaire du jumelage entre nos deux villes. Si vous souhaitez participer à cette événement, contactez l'association au 02 37 21 76 77.



Alliance Française

Chartres • France

Les cours délivrés par l'Alliance française de Chartres reprennent en janvier.

Divers stages sont proposés pour l'apprentissage de la langue et de la culture françaises.

Renseignements et inscriptions :

09 54 68 07 35 et contact@alliancefrancaisechartres.fr

Alliance française de Chartres

**1 rue de l'Étroit Degré,
parvis de la cathédrale, 28 000 Chartres.**



Le grand chœur du conservatoire recrute !

Créé en 2008 et placé sous la direction de Philippe Frémont, le grand chœur du conservatoire est l'un des fleurons musicaux de notre ville.

Fort de quatre-vingt personnes, ce chœur mixte recrute aujourd'hui dans tous les pupitres (sopranos, altos, ténor et basses). Depuis sa création, il est considéré comme l'une des toutes meilleures formations chorales de la région et de l'Ile de France. Ses prestations avec l'Orchestre symphonique de la Garde républicaine, l'Orchestre régional de chambre d'Ile-de-France ou l'Orchestre symphonique du Conservatoire ont toujours été accueillies avec enthousiasme. C'est ainsi qu'en novembre 2012, il a été invité aux Invalides à Paris pour donner, avec l'orchestre du conservatoire, le *Requiem* de Berlioz, avec un orchestre de 140 musiciens et plus de 300 choristes.

Les projets foisonnent : *Requiem* de Mozart, *Messa di Gloria* de Puccini, *Carmina Burana* de Carl Orff, *Grande messe en ut mineur* de Mozart, *Requiem* de Berlioz, ou encore messes de Schubert et

Misa Criolla, *Requiem* de Fauré. Pour l'an prochain, la programmation n'est pas encore arrêtée, mais l'on parle de l'*Hymne à la Joie* de Beethoven, ou d'un grand Berlioz.

Pour rejoindre le chœur, point n'est besoin d'être déjà un grand chanteur : on peut parfaitement débiter dans ce domaine et n'avoir que des notions très vagues de théorie musicale. La formation se fait sur place. Les répétitions ont lieu une fois par semaine par pupitres hommes et femmes, et un tutti est prévu un samedi matin sur deux.

Si vous souhaitez vous inscrire, n'hésitez pas, contactez le conservatoire au 02 36 67 30 72, ou par mail : conservatoire@ville-chartres.fr. Vous serez ensuite invité à passer une petite audition afin de déterminer la qualité de votre voix. L'aventure pourra dès lors commencer !

Prochain concert



Concert du nouvel an

Samedi 18 janvier - 16h

Salon Marceau – Hôtel de Ville
Entrée Libre

Pour ce traditionnel rendez-vous du nouvel an, le conservatoire vous propose de retrouver les classes d'orchestres, de musique de chambre mais aussi la maîtrise, le grand chœur et le big band de jazz pour un concert florilège destiné aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Toutes ces formations auront à cœur de vous proposer une fin d'après-midi artistique vraiment conviviale.

Informations : 02 36 67 30 70

16^e festival Carré d'As du 19 au 26 janvier

Edition «Virtuoses»



Yves Dharamraj



Nicolas Gros



François Cornu.

Le festival Carré d'As met en avant des jeunes musiciens d'avenir lauréats des conservatoires nationaux et concours internationaux. Cette 16^e édition présente des virtuoses ayant déjà participé au festival et qui débudent une carrière internationale. Avec le soutien de la Ville de Chartres et du Conseil général d'Eure-et-Loir.

Au programme

Dimanche 19 janvier à 16h

Salon Marceau,
Hôtel de Ville de Chartres.

Beethoven : *sonate n°4 en La mineur pour violon et piano*

Brahms : *sonate n°1 en Mi mineur pour violoncelle et piano*

Schubert : *trio n°2 en Mi bémol Majeur*

avec

Nicolas Gros, violon

Yves Dharamraj, violoncelle

François Cornu, piano

Tarifs : 14€/8€ pour les moins de 26 ans et demandeurs d'emploi.

Samedi 25 janvier à 18h

Musée des Beaux-Arts
de Chartres.

« Concert Impromptu(s) »

avec **François Cornu, piano**

Schubert : *Quatre Impromptus opus 90*

Debussy : *Soirée dans Grenade*

Chopin : *Quatre Impromptus et Barcarolle*

Tarifs : 12€/8€

Dimanche 26 janvier à 16h

Salle Doussineau au forum de la Madeleine

Concert Allegretto

En collaboration avec la série « La Madeleine Musicale », présentation de jeunes talents des écoles de musique d'Eure-et-Loir.

Accompagnement au piano : François Cornu.

Participation exceptionnelle du violoncelliste Yves Dharamraj.

Tarifs : 7€ et 5€

Réservations :

- 19 et 25 janvier :

09 54 44 22 87 et

info@elixir-chartres.org.

Billets en vente au magasin
Athéna Music, 54 rue du
Grand-Faubourg.

- 26 janvier : 02 37 23 41 44

et par mail : reservation.doussineau@ville-chartres.fr



L'évolution de la presse et ses enjeux à l'ère du numérique, une histoire qui se joue avec les lecteurs

Les pratiques de la lecture de la presse se sont profondément transformées ces dernières années. Les bibliothèques, confrontées aux mutations de l'offre des publications, ont à cœur de s'insérer dans la nouvelle dynamique de diffusion de l'information mais aussi de resituer les problématiques dans un contexte plus global.

Exposition

La presse à la une : de la gazette à internet

Réalisée en 2012 par la Bibliothèque nationale de France pour la Semaine de la presse et des médias dans l'école et prêtée par le CLEMI, centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information.

Depuis les mazarinades et la *Gazette de Théophraste Renaudot* jusqu'aux médias en ligne, l'histoire de la presse écrite d'information générale en France est retracée du 17^e siècle jusqu'à nos jours.

Les mises en page et la présentation de l'information donnent une place croissante à l'image, à la photographie, puis évoluent sous l'influence des médias concurrents - radio, télévision, puis internet. L'apparition de la presse gratuite, le développement du numérique, l'émergence du journalisme citoyen ou l'évolution du droit à l'image modifient l'exercice de la profession.

> Du 7 janvier au 1^{er} mars
> L'Apostrophe

Exposition

Dessins de presse à la une

Exposition produite par Rennes Métropole en partenariat avec l'association Cartooning for Peace. Image familière de notre quotidien, le dessin de presse habille nos journaux avec humour et insolence. Au-delà de la reconnaissance du travail artistique, l'exposition pointe les différentes fonctions du cartoon : informer, dénoncer, communiquer, révéler l'esprit, les habitudes et les évolutions de notre société.

> Du 7 janvier au 1^{er} mars
> L'Apostrophe



Ce début d'année 2014 est l'occasion de s'attarder sur la richesse et l'utilité de la presse mais aussi sur ses difficultés actuelles au travers de :

- > trois expositions qui présentent les transformations de la presse écrite du 19^e siècle à nos jours
- > plusieurs conférences et films qui mettent en perspective les enjeux pesant sur son avenir
- > des rencontres variées autour des nouveaux supports de diffusion, imprimés ou numériques.

Le programme complet de la thématique est disponible dans le magazine *Alinéas* ou sur le site www.bm-chartres.fr



[Les autres animations sont à consulter sur www.bm-chartres.fr.](#)



Exposition

La presse dans les collections patrimoniales de la médiathèque :

Le Journal de Chartres, La Dépêche d'Eure-et-Loir, L'illustration, La Mode universelle...

- > Du 7 janvier au 1^{er} mars
- > L'Apostrophe, espace Patrimoine

Découverte

La presse numérique : avec l'application **lekiosk.com**

200 titres quotidiens et magazines sont consultables di-



rectement à la médiathèque à partir d'une tablette tactile. Les lecteurs choisissent la lecture instantanée ou le téléchargement de leur titre favori de presse imprimée française et internationale. La lecture est facilitée grâce à une série de fonctionnalités de zoom et de prise en main.

- > Samedi 11 janvier
- > 15h30, L'Apostrophe, auditorium

Conférence

L'avenir de la presse

Par Jean-Marie Charon, sociologue des médias.

Quotidienne, magazine ou en ligne, la presse s'est transformée depuis vingt ans et continue à vivre des soubresauts douloureux. Les destinataires de l'offre médiatique ont en parallèle modifié leurs comportements et sont devenus plus critiques à l'égard des journalistes. Les enjeux de la presse à l'ère numérique sont nombreux.

- > Samedi 25 janvier
- > 15h30, L'Apostrophe, auditorium

Découverte

Une nouvelle presse écrite ?

Par Olivier L'Hostis, libraire et diffuseur de presse.

Alors que les quotidiens sont menacés, des publications hybrides métissant la culture du livre, des journaux et du numérique fleurissent dans l'univers du journalisme. Parmi ces nouveaux venus portant un autre regard sur le monde et l'information figurent notamment des « livres-magazines » qui gagnent à être connus : *XXI, France Culture papiers, Muze...*

- > Samedi 1^{er} février
- > 15h30, L'Apostrophe, auditorium

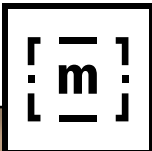


La Grande Collecte, Europeana 1914-1918

La médiathèque propose d'aider les particuliers qui possèdent des documents datant de la guerre (journaux intimes, carnets, correspondances, photographies, tracts...) à participer à la « Grande Collecte ». Cette opération vise à numériser le plus grand nombre de documents relatifs à la Première Guerre mondiale afin de les sauver de l'oubli et d'enrichir la mémoire collective.

Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous avec l'espace patrimoine de la médiathèque en téléphonant au 02 37 23 42 00.

La médiathèque invite également les particuliers à prêter documents et objets personnels datant de la Première Guerre mondiale pour les présenter lors d'une exposition qui sera organisée au dernier trimestre 2014.



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections. Le choix d'une œuvre sera fait parmi près de 49 000 pièces, parmi les milliers de monnaies et objets en métal, sculptures, céramiques, dessins, gravures, peintures, costumes, meubles, objets décoratifs... et couvrant de nombreuses périodes et provenances géographiques. L'objet sélectionné sera parfois en lien avec le calendrier et les événements symboliques ou festifs du mois, et sera alors exposé pendant un mois au musée. Il pourra aussi s'agir d'une pièce déjà exposée dans le parcours permanent, et qui bénéficiera d'une nouvelle lecture.

Nous souhaitons vous accueillir nombreux !



Adoration des mages

Peinture à l'huile sur panneau de cuivre

Dimensions : 22,5x17,2 cm

N° inventaire : 1157

Provenance : entrée au musée en 1865 grâce à un important legs, celui de M. Layé.

Ce petit tableau a la particularité d'être exécuté sur un panneau de cuivre.

Historiquement, la peinture de chevalet en Europe est exécutée sur support de bois, puis sur toile à partir du XV^e siècle, parfois sur pierre ou divers métaux. Le cuivre est le support qui a connu le plus de succès aux XVI^e et XVII^e siècles en raison du développement de la gravure au burin et à l'eau forte. Ce support est aussi apprécié pour sa facilité de mise en œuvre, la planéité de sa surface et la brillance que la couche picturale y gagne. Les peintures sur cuivre sont de petits formats, aisément transportables, souvent prévues pour un sujet précieux ou intimiste. Beaucoup de peintres du Nord l'ont pratiquée.

La plaque de cuivre de ce petit tableau, amincie par laminage, ne semble pas avoir reçu de préparation préalable à sa couche picturale. On remarque quelques lacunes en différents endroits : sur l'épaule du manteau de Balthazar ou dans la manche de Joseph, qui laissent apparaître le support nu. Sans doute l'artiste a-t-il seulement appliqué du jus d'ail afin de permettre l'adhésion de la peinture.

L'œuvre en elle-même ne porte pas beaucoup d'indications : elle n'est ni signée, ni datée. Sa fiche d'inventaire rédigée en 1865 indique seulement : « école française, XVIII^e, artiste inconnu ».

Au musée des Beaux-Arts de Chartres
le samedi 11 janvier

Concert au profit des enfants du Vietnam

L'association Aide au Vietnam et à l'Enfance (AVE) organise un concert le samedi 11 janvier au musée des Beaux-Arts de Chartres 29 cloître Notre-Dame.



La pianiste Marie Hoarau invite des artistes à la rejoindre dans un répertoire classique. Née à Chartres en 1997, l'association AVE a pour mission de venir en aide aux enfants du Vietnam dans trois domaines : l'éducation, la santé et la formation professionnelle. AVE fonctionne grâce aux dons et aux produits de différentes manifestations menées en France et au Vietnam par les adhérents. L'équipe locale chartreuse se mobilise une nouvelle fois avec l'aide d'artistes engagés pour cette cause et propose au public une soirée musicale étonnante!

69 places disponibles au tarif unique de 18€ devraient permettre de scolariser 13 enfants pendant un an.



**Renseignements
et réservations au
07 77 32 58 04**

**ou par mail : a.v.e@wanadoo.fr
Billets en vente à la librairie
L'Esperluète,
10 rue Noël Ballay à Chartres.
www.ave-asso.org**

Néanmoins, le style, le détail du col d'un personnage vêtu de bleu derrière Balthazar, la manière et l'ambiance se dégageant de la scène, font plutôt penser à un XVII^e français ou italien, peut-être un atelier à mi-chemin des écoles du Nord.

Iconographie et histoire des rois mages

Si l'Épiphanie commémore l'annonce de la naissance du Christ aux bergers et aux rois-mages, la tradition a parfois confondu ces personnages.

L'évangile de Mathieu raconte comment des mages d'Orient sont avertis par une étoile de la naissance d'un roi en Judée. Les mages étaient des astronomes ou astrologues. Le roi Hérode leur fait promettre de revenir quand

*«Trois âges
et trois continents
rendent hommage
à un souverain»*

ils auront trouvé l'enfant afin qu'il puisse l'adorer. Guidés par une étoile, ils le découvrent à Bethléem, l'honorent et lui présentent leurs dons. Avertis par un songe de ne pas retourner auprès d'Hérode, ils regagnent directement leur pays. Les évangiles apocryphes ont enjolivé et enrichi d'indications multiples le récit de Mathieu.

Le nombre de mages fut fixé à trois et leurs noms apparurent au IX^e siècle. A partir du XII^es., ces mages sont assimilés aux trois âges de la vie. Melchior, le plus âgé, est un vieillard à la barbe blanche ; Balthazar, homme barbu, incarne la maturité ; Gaspard, imberbe, est quant à lui l'adolescence.

A partir du XV^e s., les mages sont cette fois assimilés aux trois parties du monde connu venues vénérer le Sauveur. Les continents sont ainsi représentés : Melchior pour l'Asie, Gaspard pour l'Afrique, Balthazar pour l'Europe.

On voit bien dans cette scène une composition d'hommage des rois à un tout jeune souverain : Jésus, aurolé de lumière, est assis sur les genoux de Marie. Les offrandes portées par les rois sont placées dans des calices, les attitudes manifestent soumission et dévotion, la couronne de Melchior est déposée aux pieds de l'enfant roi. Pour le monde chrétien, chaque cadeau a une valeur symbolique et une vocation à l'universalité du message. L'or est l'attribut de la dignité royale, l'encens celui de la divinité, la myrrhe, utile à l'embaumement des morts, préfigure la mise au tombeau.

Cette illustration d'une scène religieuse est un exercice de style mettant en valeur des effets de matière : précieuses pièces d'orfèvreries, luxueuses étoffes et fourrures, drapés, plumes... Le support très lisse du cuivre permet de déceler chaque touche de pinceau. Le travail consacré à l'effet de transparence dans la robe de Marie est tout particulièrement remarquable. Enfin, cette composition est également intéressante pour ses jeux de regards.

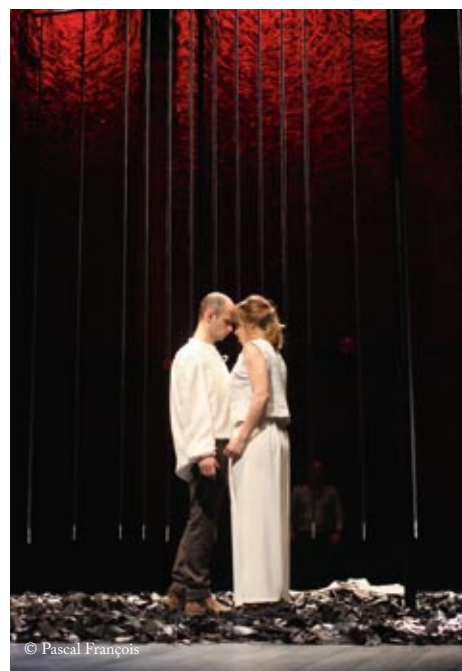
Ce thème iconographique des mages a connu de très nombreuses illustrations depuis l'Antiquité, à travers de nombreux supports : mosaïques, dessins, peintures, sculptures, vitraux... La cathédrale de Chartres en recèle dix.

Théâtre de Chartres

Programmation de janvier 2014



© João Garcia



© Pascal François

The Roots

CCN La Rochelle-Kader Attou

Hip-Hop

Mardi 7 janvier, 20h30

Tarif B : plein 23 € / réduit 15 €
/ enfant 9 € - Grande salle

Durée : 1h30

Onze danseurs hip-hop sur scène, dans une création d'un centre chorégraphique national, ça n'arrive pas souvent! Alors, profitez-en et laissez-vous surprendre! Kader Attou élabore ici une pièce tout en émotion, poétique et sincère. Encore une fois, le chorégraphe est là où on ne l'attend pas, simplement, sans calcul. Surprendre, c'est aussi ça l'acte de création.

Renseignements, réservations

Tél. 02 37 23 42 79

billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr

Princes et Princesses

d'après Michel Ocelot.

Théâtre d'Ombres dès 6 ans

Samedi 11 janvier,
14h30 et 19h30

Tarif B : plein 23 € / réduit 15 €
/ enfant 9 € - Salle Ravenne
(Chartreexpo)

Durée : 1h05

Découvrez les contes de Michel Ocelot, pour la première fois sur scène! Une création unique en ombres chinoises, mêlant théâtre, danse, musique et vidéo! Ces quatre contes merveilleux nous proposent un voyage à travers le temps et les continents. Devant le talent des 8 comédiens sur scène, et la poésie des contes, des images et des ambiances, les prouesses technologiques du spectacle se font vite oublier pour laisser place à la magie et au rêve!

Le Cid

de Corneille, Cie Sandrine
Anglade. Théâtre

Mardi 14 janvier, 20h30

Tarif B : plein 23 € / réduit 15 €
/ enfant 9 € - Grande salle

Durée : 2h

Le Cid. Encore!!! Si, avouez, nous vous avons entendu le dire, même à voix basse... Oui, encore un «Cid», et ça en vaut la peine! Que vous connaissiez la pièce par cœur ou que vous ne l'ayez jamais lue, la version moderne et époustouflante de Sandrine Anglade est *Le Cid* à voir! Pour créer son *Cid*, Sandrine Anglade avait le choix entre trois versions. Elle a choisi la plus ancienne, avec une écriture plus impétueuse. Sur scène, elle met l'accent sur les relations parents/enfants et sur la notion de filiation. Symbolisant le temps qui passe, un décor minimaliste à couper le souffle est en perpétuel mouvement. Face aux règles sociales, aux codes du pouvoir et de l'honneur, dans un monde où la politique l'emporte sur les sentiments, Chimène et Rodrigue se débattent, et nous montrent la difficulté à prendre sa place dans le «monde des grands».



© DR

Alice in China

d'après Lewis Carroll

Cirque de Tianjin - cirque-poème, théâtre.

Dimanche 19 janvier, 16h30

Tarif B : plein 23 € / réduit 15 €

/ enfant 9 € - Grande salle

Durée : 1h35

Qui n'a jamais rêvé de suivre Alice, au pays des merveilles ? De l'accompagner dans ses aventures ? Plongez en famille dans l'antre d'Alice et de Lewis Carroll, son créateur, pour assister à leurs péripéties. Suivons Lewis et Alice dans cette folle aventure, grâce aux ombres chinoises, acrobaties, jongleries et autres prouesses circassiennes de 25 artistes-acrobates chinois. Une vraie merveille !

Le Dîner de cons

de Francis Veber, avec Patrick Haudecoeur, théâtre.

Vendredi 24 janvier - 20h30

Tarif B : plein 23 € / réduit 15 €



© Bernard Richebé.

/ enfant 9 € - Grande salle

Durée : 1h45

Après le triomphe de la pièce *Thé à la menthe ou t'es citron*, Patrick Haudecoeur reprend le rôle mythique de François Pignon dans l'inoubliable *Dîner de cons* !

Artik

Cie Tro-héol, Marionnettes

Dès 8 ans / CE2.

Mardi 28 janvier, 10h et 14h30

Tarifs primaires : 6€ par enfant /
gratuit pour les accompagnateurs
à raison d'un adulte pour 5
enfants.



© Cie Tro-héol - Martial Anton

Vous êtes-vous déjà retrouvé au plus mauvais endroit, au plus mauvais moment ? Valerian Ivanovitch, officier du *Santa-Anna* et son équipage ont vécu cette expérience, dans des conditions tragiques. En 1912, au nord de la Sibérie, le bateau *Santa-Anna* est prisonnier des glaces et dérive depuis plusieurs mois. L'officier Valerian Ivanovitch décide de guider son équipage à la recherche de la terre ferme et de la civilisation. Une histoire vraie, tirée du journal de bord de Valerian Albanov, qui nous montre le courage et la détermination de ces hommes, transis par le froid, affamés, apeurés, en proie au doute, en lutte contre les éléments et contre eux-mêmes. Ce magnifique spectacle nous donne une belle leçon de vie, celle de comprendre où puiser la force d'aller de l'avant et de vivre malgré tout. Et cela grâce à l'espoir, au courage et à la solidarité, des valeurs que nous ne devons pas oublier.

Stage de théâtre

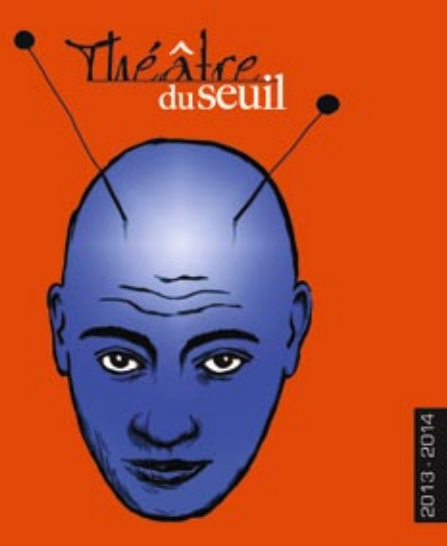
Dans le cadre de la résidence de création du théâtre du Dé-tour au théâtre de Chartres, Antoine Marneur propose un stage tous publics autour d'un texte court de Daniel Keene intitulé *Soldats*, les samedi 25 et dimanche 26 janvier de 10h à 17h.

Une réunion d'information se tiendra le samedi 21 décembre à 10h30 au théâtre avec toutes les personnes désirant s'inscrire.

Tarif du stage : 20€.

Renseignements et inscriptions : annabelle.devisme@theatredechartres.fr

Théâtre du Seuil



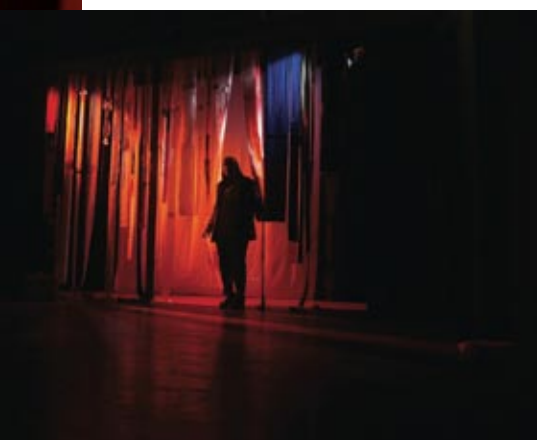
En janvier

En allant vers les Récits de la Kolyma

Théâtre

Vendredi 17

et Samedi 18 janvier 20h30



Qu'est-ce-que la Kolyma? Une presqu'île de l'est de la Sibérie, d'après les géographes. Selon les détenus des camps de la Kolyma: douze mois d'hiver et le reste d'été. Un lieu au-delà des confins du monde, un «toujours plus loin» qui est en même temps «un nulle part». Ce spectacle est un tissage de textes et de chants de Chalamov, Tarkovski, Anna Akhmatova et Blaise Cendrars. Un témoignage à la poésie dans ce qu'elle véhicule d'essentiel pour la vie elle-même. Au terme du

voyage, la figure du poète devient le symbole même de la Liberté opprimée, du combat contre tout système d'asservissement y compris et surtout les plus actuels.

Loïc lantoine à Doussineau **En concert**

Samedi 25 janvier 20h30

Loïc Lantoine a les mots agrippés à l'émotion vive. C'est un poète facétieux, un gars du coin de la rue avec l'amour en poche et des blessures plein les yeux. «*Militant de l'amour et des plaisirs simples, il garde sa révolte chevillée au cœur. Il s'engage avec humour, cynisme et rage contre le libéralisme à tout crin, ses faux espoirs et ses rêves peau de chagrin.*

«*La voix grave, presque caverneuse de Loïc Lantoine traverse la nuit pour évoquer Brel autant par ses accents du Nord que par ses textes. Le chanteur délivre au travers d'un*



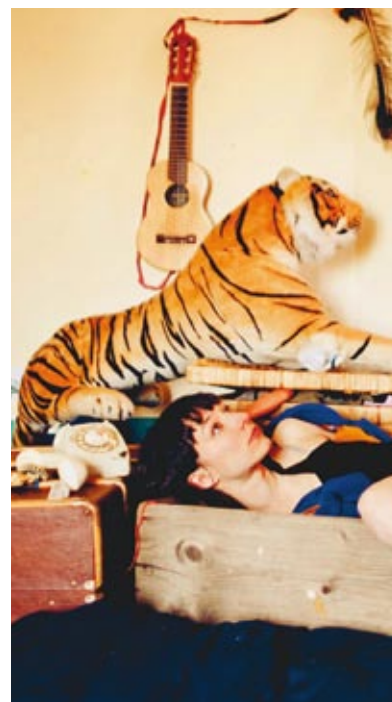
chant de fort en gueule, parfois quasi parlé, des textes réalistes, une crudité d'essence populaire où les mots révèlent la poésie de l'ordinaire. Oui, Brel n'est pas loin.»

Anne-Marie Paquette, *Télérama*

La Demoiselle inconnue **En concert**

Vendredi 31 janvier et samedi 1^{er} février 20h30

Mais qui est la Demoiselle inconnue? Il a fallu plusieurs étapes à la Demoiselle pour devenir



inconnue. De la première guitare tombée dans ses bras par hasard, elle sort quelques chansons qui, comme elle, courent vite. Elle rejoint une bande de copains qui massacrent des reprises et rajoute avec entrain ses propres compos sous la guillotine de leur enthousiasme commun. Elle poursuit avec plus d'assiduité son chemin musical, se rappelant qu'un soir de 2005, un artiste l'avait invitée à prendre sa place sur la scène de l'Olympia le temps d'une chanson. Elle trouve sur internet, dans les comptes rendus de sa prestation, le nom de scène qui sera désormais le sien: la Demoiselle inconnue. Aujourd'hui, elle poursuit cette terrorisante route vers la gloire et la conquête du monde. La Demoiselle inconnue est Lauréate du Grand Zebrook en 2011. La Demoiselle inconnue est Lauréate Paris Jeunes Talents en 2012.

Renseignements,
réservations

www.theatreduseuil.com

theatre.duseuil@wanadoo.fr

Fnac, carrefour...

02 37 36 89 30



Plus d'infos
theatreduseuil.com

Théâtre en Pièces

En janvier au théâtre de Poche

Lecture
mise en mouvement

Compagnie

De Samuel Beckett

Vendredi 17 janvier à 19h30

Avec Fabien Moiny

et Léa Doussaint

«Une voix parvient à quelqu'un dans le noir. Imaginer.»

Compagnie n'est pas un texte théâtral de Samuel Beckett, néanmoins il se dit et s'écoute volontiers. Il se ressent, telle une danse auditive.

De ce fait la collaboration avec Léa Doussaint, danseuse, est apparue comme une aventure à entreprendre dans cet univers absurde où le corps, autant que le mot, a sa place.

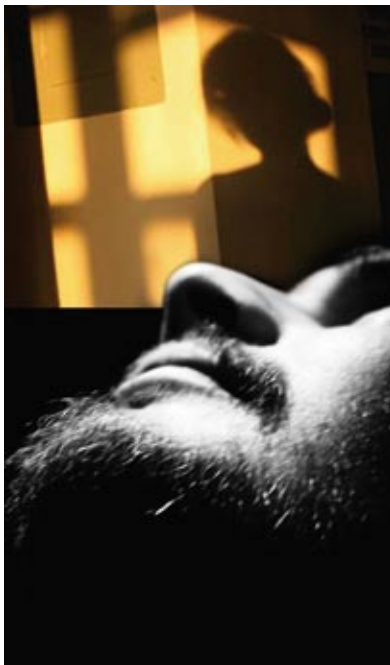
Le mouvement du corps sur le mot...

Le silence... lecture mise en mouvement.

La résonance du mot, du corps dans le silence...

Nous sommes dans le même état que le texte de Beckett, en recherche. Une recherche qui émane de l'envie de partager.

**Entrée libre sur réservation
au 02 37 33 02 10**



Théâtre Longues Peines

De Gérard Massé. Librement inspiré de L'Homme qui a tué mon frère de Brigitte Sifaoui

**Judi 30, vendredi 31 janvier
et samedi 1^{er} février à 20h30 et
dimanche 2 février à 17h00**

Mise en scène: Emmanuel Ray avec Fabien Moiny et Mélanie Pichot.

Vers 1970, un homme avait assassiné un petit garçon. Des années plus tard, la sœur de la victime souhaite rencontrer le criminel incarcéré... *Longues peines* raconte cet échange improbable. Un face à face pour se voir. Savoir. Entendre. Se dire. Tenter un vrai deuil? Effacer les cauchemars, la peur? Essayer de comprendre pour tenter de poursuivre sa route? Chercher le chemin du pardon?

**Tarifs : 14 € et 9 € sur
réservation au 02 37 33 02 10**

Exposition

Nathalie Dumontier

Peintures

Du 7 janvier au 28 février

Nathalie Dumontier est une artiste chartraine.

«Il y a les artistes qui ferrailent, qui braillent avec une barge guerrière, Nathalie Dumontier n'est pas de ceux-là, mais n'en est pas moins une artiste de combat, du combat avec la matière, avec la douceur pacifique de l'enfantement.» comme l'écrivait Guillaume Landemaine.

Peintre, vitrailliste, créatrice de bijoux en verre, elle aime jouer avec les transparences aussi bien dans les peintures que dans le travail du verre. Empreints de placidité, ses paysages souvent à la limite de la figuration perdent le spectateur dans de vastes espaces baignés de lumière qui nous conduisent vers des instants de sérénité.

**Rencontres avec l'artiste :
dimanche 12 janvier
et dimanche 9 février
de 14 h 30 à 18 h
au théâtre de Poche.**

**Horaires d'ouverture
de l'exposition :**

N'hésitez pas à téléphoner pour vérifier si c'est bien ouvert le jour de votre venue

**Lundi-mardi-mercredi 9h-13h
et 14h30-17h - jeudi 9h à 13h
-vendredi 9h à 13h -**

**Et tous les soirs de
représentation.**



[Plus d'infos
www.tep28.com](http://www.tep28.com)

Incredible cathédrale!



«Ici n'entrez, hypocrites bigots [...]!» C'est par un chapelet de telles amabilités empruntées à Rabelais que vous serez accueillis. Cette entrée en matière n'est toutefois qu'un échauffement pour l'oreille des spectateurs. *Incredible cathédrale* déroule le quotidien de personnages ayant assisté ou contribué à l'édification de la cathédrale : notables et religieux, artisans et citoyens. Fluide et limpide, l'intrigue met en scène, sur un fond historique avéré, de multiples histoires personnelles : complicités et susceptibilités, enjeux et espoirs professionnels, histoires de cœur et histoires d'écus. Créée à Chartres par Patrice Marie, ancien conseiller pour le théâtre au ministère de la Culture, avec la complicité de Jean-François Lagier, directeur du Centre international du vitrail, cette pièce inédite rassemble dix acteurs amateurs au sein de la compagnie Comme si c'était vrai.

Premières représentations publiques les 2, 3, 4 et 5 juillet (infos pratiques à venir).

Théâtre Portail Sud



Un mariage follement gai!

Une comédie déjantée de Thierry Djim.

Avec Geneviève Gil ou Cathy Chabot, Alix Bénézech ou Aurore Pourteyron, Thierry Djim
Metteur en scène : Thierry Djim

Marcy et Sébastien sont deux colocataires originaux.

Sébastien, fan de Madonna, est très attaché à son copain.

Marcy, lesbienne coincée, est très attachée à sa bouteille de gin!

L'arrivée d'Anne-Lize, une croqueuse d'hommes qui n'a pas froid aux yeux, va perturber leur vie déjà loin d'être tranquille.

Du 10 au 25 janvier les jeudis, vendredis et samedis à 21h, les samedis 18 et 25 janvier à 17h.

Entrée : 15 €/11 €.

Réservations : 02 37 36 33 06

www.theatreportailsud.com



Plus d'infos
theatreportailsud.com



Le programme de Ciné-Clap

À la médiathèque
L'Apostrophe



Mardi 14 janvier à 20h30

Un jour à New-York

comédie musicale de Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, 1h38, vostf) avec Frank Sinatra.

Trois marins de la Navy débarquent à New York pour une journée de permission. Ils ont 24 heures pour profiter de la ville et comptent bien les mettre à profit pour faire des rencontres...

Un pur joyau... l'une des meilleures comédies musicales de l'histoire du cinéma...

Tarif: 8,90 €
ou cartes d'abonnement ;
5,70 € (adhérents Ciné-Clap) ; 7,30 € (65 ans, demandeurs d'emploi, étudiants)

Week-end organisé par Ciné-Clap en collaboration avec le Foyer d'accueil chartrain (FAC) et le cinéma Les Enfants du Paradis

Au cinéma

Les Enfants du Paradis

Jeudi 23 janvier à 20h

Larmes de joie

de Mario Monicelli (Italie, 1961, 1h46, vostf), avec Anna Magnani, Toto, Ben Gazzara.

Durant la nuit de la Saint-Sylvestre, deux figurants de cinéma se promènent en ville: ils échouent d'un lieu à l'autre, d'une fête à une réception, sans pouvoir être admis ni même respectés...

«Une comédie mélancolique, élégante et raffinée qui renvoie aux meilleurs Blake Edwards.»

Séance ciné-culte (partenariat Enfants du Paradis/Ciné-Clap) ; tarif réduit avec la carte ciné-clap

Vendredi 7 février à 20h15

Louise Wimmer

de Cyril Mennegun (France, 2012, 1h20) avec Corinne Masiero.

A près de 50 ans, à la suite d'un divorce, Louise Wimmer dort dans sa voiture. S'échappant de l'autoradio, seule la voix de Nina Simone lui

apporte un réconfort.

Dans la journée, Louise est femme de ménage dans un hôtel. Le reste du temps, elle se rend auprès des services sociaux pour trouver un logement. Elle invente mille façons de cacher sa détresse et sa solitude...

Débat en présence du réalisateur et de Corinne Masiero (sous réserve)



Cinéma

Festival Télérama / Les Enfants du Paradis

du 15 au 21 janvier 2014.

Tarif 3.50€ la place avec le pass Télérama



Frances Ha

Mercredi et samedi : 18h,
vendredi : 19h40,
dimanche : 20h10, lundi : 14h10.

Django unchained

Mercredi et mardi : 20h,
vendredi : 21h30,
dimanche : 16h15.

Le passé

Jeudi et mardi : 13h50,
vendredi : 19h30, samedi : 16h.

Le géant égoïste

Mercredi et dimanche : 18h10,
vendredi et lundi : 14h, samedi : 20h.

Heimat 1 chronique d'un rêve

Mercredi et lundi : 20h15,
vendredi : 13h50.

Heimat 2 l'exode

Jeudi et mardi : 20h10,
dimanche : 11h15.

Blue Jasmine

Jeudi : 14h, samedi et mardi : 20h, dimanche : 16h.

La danza de la realidad

Jeudi et lundi : 20h,
samedi : 16h20,
mardi : 13h45.



Salle Doussineau

Forum de la Madeleine

Parmi vos nouvelles résolutions 2014: sortir, voir des spectacles, en parler autour de vous. Une année nouvelle commence, pleine d'émotions, pour petits et grands, de découvertes en musique, de théâtre et de danse à la salle Doussineau.

Scène de famille (répétitions)

Dimanche 12 janvier à 9h30

Soyez chanteurs en famille et avec des amis. Il est toujours temps de vous inscrire à la chorale éphémère dirigée par Sébastien Bouvet à partir d'un répertoire de chansons des années 30 à nos jours. De Trenet à Souchon, de Gainsbourg à Michel Berger... les textes n'ont vraiment pas pris une ride et les mélodies sont de bonnes retrouvailles, toute une époque! Messieurs, basses et ténors, vous êtes les bienvenus!

Chansons passagères pour un chien qui ne dit rien

d'Agnès Chaumie

Théâtre et musique jeune public - Production enfances et musique

Samedi 18 janvier à 20h30

Louvreuse: Agnès Chaumié, le guitariste: Gilles Clément



C'est l'histoire d'une rencontre, une histoire de souvenirs et de musique. Une ouvreuse de théâtre volubile, un guitariste en retard, une chanteuse qui ne viendra pas. Et la voilà, elle, l'ouvreuse qui se souvient avec le public. Une voix des souvenirs associés à un bout

d'air fredonné, l'enfance refait surface avec ses mélodies graves et loufoques, ses comptines et ses chansons d'adultes. Lorsque le guitariste arrive sur scène, elle l'entraîne dans ses histoires. Au gré des événements, des chansons surgissent et, de fil en aiguille, ils découvrent le plaisir de faire de la musique ensemble. Il joue, elle chante.

Tous publics à partir de 4 ans
Durée: 40 minutes

En partenariat avec la bibliothèque Louis-Aragon.

Samedi 18 janvier à 11 heures, Agnès Chaumié offre le spectacle *Gratt'moi l'dos* - balade dans le monde des comptines pour les tous petits de 1 à 3 ans - durée 30 minutes.

Réservation 02 37 88 45 20

La Madeleine musicale Festival Carré d'As #13

Dimanche 26 janvier à 16h

Salle Doussineau.

Concert Allegretto

La Madeleine musicale invite les élèves remarquables des écoles de musique d'Eure-et-Loir. C'est une façon d'offrir une scène et un public indispensables à l'émergence de jeunes talents. François Cornu, directeur artistique de Carré d'As et pianiste renommé, souligne la participation exceptionnelle du violoncelliste Yves Dharamraj avec lequel il interprétera une de plus belles pages du répertoire classique.

Tarif 7€ et 5€.

Fais-moi signe

Comédie Héroïque (suite)

création de et avec Ivan Challey.

C'est le dernier opus de la trilogie. *Le goût de l'Orange* et *Je vous l'aime* ont révélé l'exceptionnelle faculté d'Ivan Challey à faire vivre plusieurs personnages sur scè-

ne et à les rendre suffisamment attachants pour que l'on suive leur parcours (semé d'embûches). C'est un voyage initiatique de Rio



à Brazaville en passant par Bombay et la station Mir, une comédie vraiment « spaciale » à ne rater sous aucun prétexte!

Samedi 1^{er} février à 20h30

Dimanche 2 février à 17 h.

Réservez vos prochaines dates

Théâtre Nouveau *Far West* avec le Subthéâtre, samedi 8 février 20h30, dimanche 9 février.

Musique et danse: festival 2 jours 1 île *L'Irlande Toss & Turn*, vendredi 14 février à 20h30 et les *Churchfitters* samedi 15 février à 20h30.

Tarifs: 7€ et 5€

Réservation au

02 37 23 41 44 (répondeur)

ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr

Au forum de la Madeleine

Les 7 Alex sous les feux des projecteurs !



Sur la scène de la salle Doussineau du forum de la Madeleine, le groupe vocal chartrain *Les 7 Alex*, en présence de Flavien Texier et Pierre Dominique Lepais, animateurs de la chronique «On a retrouvé la mémoire» sur France 3 Centre. Balade dans le temps.



Les 7 alex en compagnie de Flavien Texier de France 3.

Montée d'adrénaline pour le groupe *Les 7 Alex* : les trois frères Baroche -Jacky, Philippe et Claude-, Joël Jauneau, Jack Leroux, Marc Pascal et Jacques Tafforeau. Sur leur trente et un, chemise blanche satinée et pantalon gris, six d'entre eux sont présents depuis la formation du groupe en 1964. Daniel, décédé, a été remplacé par Joël.

Jacques Tafforeau, président de l'association des *7 Alex* : «*En 1957, mon frère Jacky a eu l'idée de monter ce groupe, car notre enfance a été bercée par les Compagnons de la Chanson. On avait 17-18 ans. Nos premières chemises d'artistes portaient le nom Alex. Voilà comment a été*

choisi le nom du groupe».

Toute une époque ! «*On chantait dans les kermesses, les salles de spectacle*», indique Philippe Baroche. *Un vinyle est sorti en 1964. «On a repris des chansons des Compagnons de la chanson et d'Hugues Auffray*». Seul Marc Pascal a fait carrière : «*J'ai chanté dans l'émission de Pascal Sevran, animé des bals avec lui pendant plus de 15 ans. Puis, j'ai composé et chanté tout seul. En 1977, j'ai été invité dans l'émission de Michel Drucker*».

En 2013, les compères animaient la première partie des vœux du maire de Chartres au personnel communal à Chartreux. Leur premier CD *Les 7 Alex vous saluent bien* venait juste de sortir dans les bacs !



Les 7 Alex seront à l'écran le samedi 25 janvier à 19h et le lundi 27 janvier à 12h au journal régional de France 3 Centre, lors de l'émission «On a retrouvé la mémoire». Vidéo en ligne sur internet à partir du 25 janvier.



Jacques Tafforeau, président de l'association les 7 Alex.

Saut dans le temps. Action !

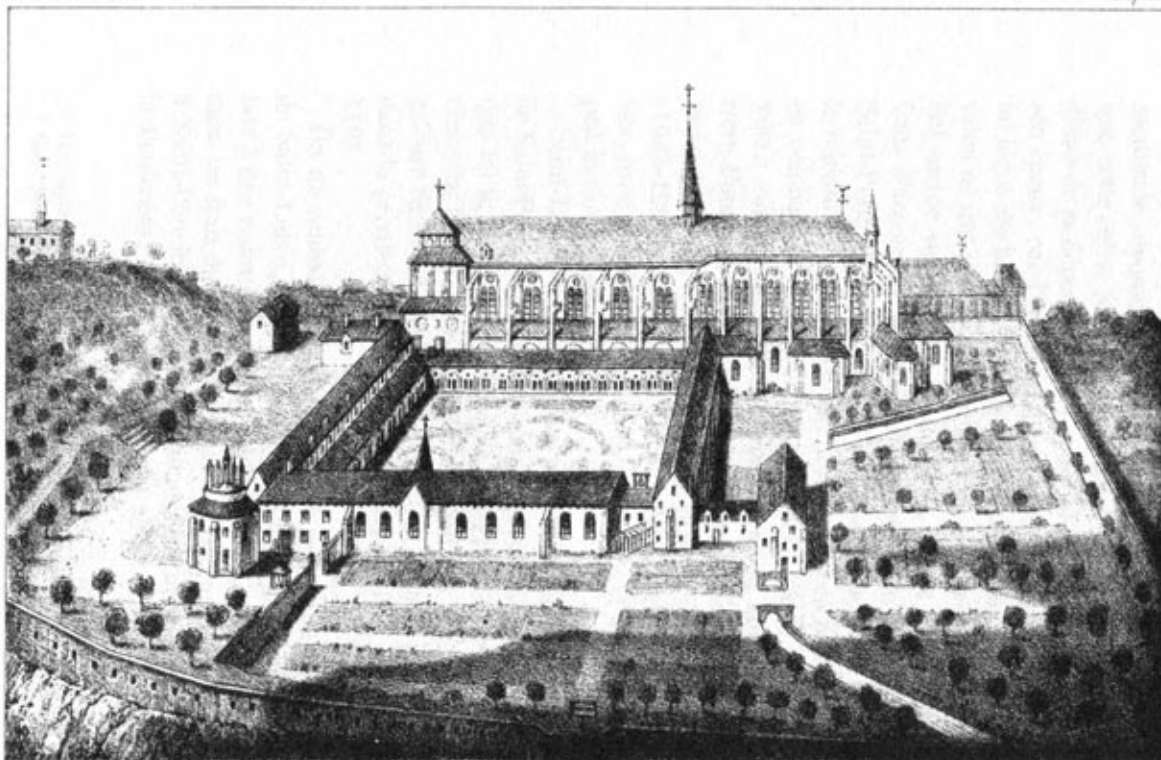
Rétrospective en noir et blanc du groupe des *7 Alex* lors d'un concert en 1965 à l'ancien cinéma Rex à Chartres. Flavien Texier de FR3 commente : «*On a fouillé dans les archives de l'Institut national de l'Audiovisuel (INA). Au milieu des années 60, la télévision régionale leur accordait un reportage. Plus de 50 ans après, ils sont toujours là!*». Jacques Tafforeau s'exclame : «*Pas possible, on était comme ça!*».

Sur le plateau, le décor est planté, la technique ajustée, les artistes fin prêts. «*Ca tourne!*» lance le vidéaste Pierre-Dominique Lepais. Prises de vue larges et plans de coupe s'enchaînent. Enregistrements d'un medley de chansons françaises, des Compagnons de la chanson à Hugues Auffray et Paul Anka. Voix à poser, attitudes à revoir. Dure, la vie d'artiste !

Saint-Père en Vallée : une abbaye et son cartulaire

Hist de Chartres.

Déposit



Sebulta lith.

Lith. Engelmann et Graf, à Paris

Garnier éd.

VUE DE L'ABBAYE DE S^t PÈRE EN VALLÉE.

D'APRÈS UN DESSIN DE 1696. (Bibl. invar.)

Du VII^e au XVIII^e siècle, l'histoire de l'abbaye bénédictine de Saint-Père en Vallée se confond avec celle de la cité chartraine. Attestée au VII^e siècle par des donations de la reine Bathilde (épouse de Clovis II) vers 655, elle est installée à peu de distance de la cité, près de l'entrée de l'Eure dans la ville.

Une histoire qui se confond avec celle de la ville de Chartres

L'abbaye survit aux épisodes les plus violents de l'histoire locale. Outre les rapines de l'évêque Hélie (840-846), qui entraînent la fuite des moines vers Saint-Germain d'Auxerre, elle subit les ravages des Normands en 858, puis en 911. Après un précaire rétablissement par l'évêque Gislebert en 860, ses bâtiments et son activité sont restaurés par l'évêque Aganon vers 930-940, puis, après 949, par son successeur Rainfroy. Avec l'abbé Alveus, il rétablit la règle bénédictine et fait venir des moines formés à Saint-Benoît-sur-Loire.

Emprise de l'abbaye dans le bourg

A l'origine du bourg Saint-Père, l'abbaye emploie un personnel nombreux. Outre les petites gens qui s'affairent aux travaux d'artisanat, de transport, d'agriculture, d'entretien, il ne faut pas moins d'un chambrier, d'un bibliothécaire, d'un aumônier, d'un trésorier, de prévôts, autour de l'abbé et de ses adjoints, pour administrer ses affaires spirituelles et temporelles.

Le bourg Saint-Hilaire se constitue autour de l'église dédiée au saint évêque de Poitiers, bâtie par les moines pour répondre au vœu d'un de leurs donateurs.

L'abbaye dans ses murs

Durant la première moitié du XI^e siècle, encore à l'extérieur de la cité avec sa tour fortifiée rectangulaire, l'abbaye est enclose dans ses propres murs par l'abbé Landry. Son emprise est limitée



au nord par l'église Saint-Hilaire, à l'est par un mur longeant l'Eure à « 24 toises » de distance ; au sud par un chemin descendant de la route de Saint-Martin-au-Val vers la Courtille et la séparant du Bas-Bourg ; et à l'ouest par le mur et le fossé de la ville. Deux portes s'ouvrent au sud et à l'est sur l'extérieur. Sur une lithographie du XVII^e siècle, on voit le canal, traversant les jardins au sud, par lequel les moines captent l'eau de l'Eure en amont la ville. Un conduit souterrain rejette les eaux usées dans la rivière.

L'abbaye dans la cité

C'est à la fin du XII^e siècle, vers 1185, que l'abbaye est intégrée à la ville. Son enceinte est raccordée à celle de la cité lorsque celle-

ci voit ses murailles s'élargir.

La synagogue voisinant avec l'église Saint-Hilaire et l'abbaye est confisquée pour devenir l'hospice de la nouvelle paroisse Saint-Hilaire.

Disposant de prisons, d'un pilori et de fourches patibulaires, l'abbaye exerce son droit de justice sur le bourg le mercredi et le vendredi, dans sa cour d'entrée (actuelle place Saint-Pierre).

En 1407, un beau cloître est construit, encadré au nord par l'église, à l'est par le dortoir, au sud par le réfectoire et la cuisine ronde du XII^e siècle, à l'ouest par les greniers, celliers et caves, au pied de la Garenne Saint-Père. Détruit par un incendie en 1584, le dortoir est rebâti en 1609 par l'évêque Philippe Hurault. En 1700, l'ensemble des bâtiments est reconstruit par Philippe de Lorraine, abbé de Saint-Père à cette date.

Une entreprise qui ne connaît pas la crise

Depuis le VII^e siècle, les dotations s'étendent jusqu'en Île-de-France et en Normandie. Outre les possessions chartraines comme les moulins, droits sur la rivière, fours banaux, censive sur la ville, droits sur les foires de Saint-Père, les possessions et droits de l'abbaye sur des cures et des prieurés se répartissent sur tout le diocèse de Chartres et sur ceux de Coutances, Evreux, Orléans, Rouen, Séz.

Selon l'historien Lépinos, l'extension de ses terres, de ses « bénéfices, fiefs, hospices » favorise le progrès de l'agriculture, le passage du servage au vasselage et à l'affranchissement, la vie intellectuelle, suscitant en outre le commerce et l'industrie, nécessaires aux pèlerinages...

Dépassant 22 000 livres en 1776, sans compter les redevances, le revenu de l'abbaye est évalué à 23 000 livres en 1790, alors qu'autour de l'abbé ne restent que huit moines.



Juliette Clément
Directrice des Publications
de la Société archéologique
d'Eure-et-Loir
SAEL 1 rue Jehan Pocquet 02
37 36 91 93 sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr

Suite de cet article en février :

II. Œuvre du moine Paul, compilateur et rédacteur hors pair (XI^e siècle), le cartulaire de Saint-Père en Vallée est une source importante de l'histoire chartraine.

Chartres en toutes lettres ... 27

Bonne année : non pas ici!



Il s'agit d'un constat, non pas de souhaits! Rencontre avec un pli (papier plié pour faire à la fois la lettre et l'enveloppe) adressé à Chartres et daté. Mais de quelle année au fait?

Ce petit pli ne paie pas de mine! Taxé à 30 centimes (c'est plus cher que si l'expéditeur avait utilisé un timbre), ce courrier est parti de Passy-les-Paris, à la première levée du 24 janvier 1865 : le cachet de la poste l'affirme.

Mais sous celui-ci quatre lignes manuscrites par monsieur Fabrique nous apprennent qu'il y a un décalage entre la banlieue et le reste de la France : « *Chose curieuse le timbre de la poste dit 1865 et c'est 1866* » (timbre, c'est le nom officiel du cachet : un timbre à date). Une accolade en-dessous nous invite à regarder au dos...

Aussitôt fait. Et on y lit que ce document a transité par Paris centre le 23 janvier 1866 et est arrivé le 24 de la même année à Chartres!!!

En ce début d'année 1866, on s'est un peu mélangé les dateurs! Ça fait pas un pli ... rare, juste une curiosité bienvenue pour cette chronique de début d'année. Mais à Chartres, c'était bien la Bonne Année! Et pour vous aussi, de la part de...

...Jean-Francis RESSORT
Cercle philatélique chartrain
philachartres.over-blog.fr



Café-bouquins

Le prochain café-bouquins se réunira le samedi 25 janvier à 17h à l'Annexe, 31-33 rue du Soleil-d'Or à Chartres. Vous êtes lecteur de romans ? Vous aimeriez partager et confronter vos impressions de lecture dans une conversation franche et détendue ? Venez au café-bouquins !

Renseignements : Geneviève Dhont, secrétaire de l'association tél. 06 11 54 09 85.

Conseil conjugal et familial

Dans la vie de couple, certains événements de la vie peuvent s'avérer fragilisants. La conseillère conjugale et familiale, salariée de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), propose un accompagnement aux couples ou familles. Pouvoir reprendre le dialogue et échanger en présence d'une tierce personne neutre et liée par le secret professionnel, permet de relativiser, voire d'envisager l'avenir plus sereinement en respectant les besoins et intérêts de chacun.

**Pour tout renseignement, lieu d'accueil : 29, rue Saint-Pierre
Tél. 06 33 44 24 34
ou mjderez@udaf28.fr**

Information aux Tuteurs Familiaux

Tuteur ou curateur d'un membre de votre famille, vous souhaitez avoir des informations ou un soutien technique, le service Information aux Tuteurs Familiaux de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) propose de vous informer et de vous soutenir par téléphone ou lors de rendez-vous, 6 rue Charles Coulombs à Chartres.

**Pour tout renseignement, Tél. 02 36 15 90 00
ou itf@udaf28.fr**

Un terrain à disposition

La commune libre de Saint-Brice loue pour toute manifestation : vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale..., un terrain arboré,

clos et aménagé de 3000 m² -locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et tente de 120 m²-.

Renseignements tél. 02 37 28 30 71 ou 06 32 16 86 40

Au Compa

Le Roman d'un Monde - 30 ans d'acquisitions et de donations. jusqu'au 23 février
Grand déballage de près de 400 objets sortis des réserves, cette exposition est une occasion provoquée d'interroger le musée, à travers ses collections et ses expositions temporaires.

Vous êtes atteint(e) de cancer ?

Nous sommes à votre disposition pour toutes informations ainsi que pour des aides personnalisées et surtout vous accompagner...

Nouveau : atelier gym.

**Nous contacter au Comité de la Ligue contre le Cancer 7 rue Gabriel Péri à Chartres
tél. 02 37 21 19 50**

**cd28ligue.net@wanadoo.fr -
www.ligue-cancer.net/cd/28**

Porte Guillaume

L'association Porte Guillaume organise son assemblée générale le jeudi 6 février à 18h à l'hôtel de Ville au salon Montescot, entrée rue de la Mairie.

**Pour plus de renseignements sur l'association, n'hésitez pas à écrire : Association Porte Guillaume Hôtel de Ville -
place des Halles
28000 Chartres.**

Café philo

Le prochain café philo aura lieu au bar Le Parisien rue Noël Ballay, le samedi 11 janvier à 17h sur le thème « *Rien n'est à craindre, tout est à comprendre - Marie Curie* ».

**Contact : Bertrand,
tél 06 80 40 93 41.
http://cafephilochartres.free.fr**

Concours

Robert Laillet 2014

L'association des Amis des jumelages de Chartres organise son 3^e Concours de photos « Robert Laillet ».

Le thème choisi est « L'insolite dans la ville ».

Ce concours est ouvert aux photographes amateurs de Chartres, d'Eure-et-Loir et de nos villes jumelles.

Format 20x30, noir et blanc ou couleurs, sans marge (pas d'envoi par mail).

Les photos doivent parvenir au siège de l'association 2 rue Chanzy à Chartres avant le 7 avril.

La sélection se fera en fonction de la qualité de la photo, du respect du thème et du format. Les œuvres primées pourront faire l'objet d'une présentation publique pendant les 12 mois qui suivront la proclamation du palmarès. Les lauréats seront informés par l'association.

Le règlement complet peut être envoyé par mail (jumelages-chartres@wanadoo.fr) ou sur demande : 2 rue Chanzy, 28000 Chartres.

Tél. 02 37 21 76 77.

Première organisation d'une phase de championnat national boxe à Chartres

L'association Boxe chartraine organisera les huitièmes et quarts de finales du championnat de France amateur seniors hommes et femmes, les 1^{er} et 2 février à la halle Jean-Cochet.

Plus de 100 boxeurs seront en compétition pour atteindre le dernier carré avec la participation en quart d'une partie de l'équipe olympique de Londres.

Billetterie au Sulky porte Guillaume et à la brasserie Le cristal.

**Renseignements :
boxechartraine@wanadoo.fr
et 06 16 97 17 94.**

L'association des Amis du musée des Beaux-Arts de Chartres commence l'année 2014 en poursuivant sa politique de recherches culturelles. Elle a programmé pour janvier sa conférence mensuelle au musée et sa sortie dans deux expositions parisiennes.

Mercredi 15 janvier 2014 à 17h au musée des Beaux-Arts de Chartres Philippe Fréneaux nous présente : «D'un monde païen à un monde Chrétien». Dans sa conférence, Philippe Fréneaux nous invitera à un voyage à travers les images des vitraux du déambulatoire de la cathédrale de Chartres. Entrée libre.

Samedi 11 janvier : deux expositions dont le succès ne se dément au niveau des critiques du public sont proposées par l'association, dans la même journée, en compagnie de conférenciers de l'Ecole du Louvre :

Les sœurs de Napoléon



Le musée Marmottan consacre une exposition exceptionnelle et inédite à Elisa, Pauline et Caroline, sœurs de Napoléon 1^{er}, princesses et reines d'Italie. Grâce à des prêts provenant des plus grands musées d'Europe et des collection des descendants de la famille, italiens et français, 140 œuvres sont réunies pour recréer l'univers prestigieux de la vie privée et publique des sœurs Bonaparte. Leurs trois destins hors du commun sont présentés pour la première fois, de leur genèse dans le Paris consulaire à leurs règnes italiens sous l'Empire.

Désir et Volupté à l'Epoque Victorienne



Le musée Jacquemart-André vous invite à découvrir une cinquantaine d'œuvres d'artistes célèbres de l'Angleterre de la reine Victoria : Sir Lawrence Alma-Tadema (1836-1912), Sir Frederic Leighton (1830-1896), Edward Burne-Jones (1833-1898) ou encore Albert Moore (1841-1893). Ces artistes ont en commun d'avoir célébré le «culte de la beauté» dans leurs œuvres.

Première puissance mondiale sous le règne de Victoria (1837-1901), la Grande-Bretagne ouvre la voie à de profonds bouleversements économiques et sociaux. Dans ce contexte marqué par le puritanisme, les peintres expriment à travers leur sensibilité un art qui contraste avec la rudesse de cette époque et sa rigueur morale : retour à l'Antiquité, femmes dénudées, peintures décoratives somptueuses, expressions poétiques et littéraires avec des compositions médiévales, héritières des préraphaélites...

Départ de Chartres en car le matin, retour en fin d'après-midi. Renseignements au 02 37 36 25 60 ou écrire : amismuseechartres@orange.fr

Solution du mois de décembre	T	A		M	M	R						
	M	A	R	C	E	A	U					
	A	R	R	I	E	R	E	E	S			
		A	I	R		C	E	N	E			
	S	E		U	V	A	L	E		A		
S	A	L	L	E	D	A	S	I	L	E	M	
T	I	S	A	N	E		E	G	A	R	A	
	N	A	B	L	E		A	N	A		E	U
	T		R	U		O	B	T	U	R	E	R
E	F	F	E	M	I	N	E		J	O	L	I
M	E	R	C	I		C	I	T	A	S		C
	R	I	H	N		E	L	I	R	E		E
	D	R	E	U	X		L	E	D		O	C
B	I	O		R	E	V	E	R		A	R	A
A	N	N	E				S	O	N	A	R	
	A	T	L		C	O	L		U	N	I	E
O	N		E	C	O	L	I	E	R		S	M
	D	E	V	O	I	R		C	A	N	O	E
		C	E	R	N		C	U	L	A	N	



Tribunes de l'opposition

Les conseillers municipaux d'opposition, dans le n°118 de ce même mensuel, il y a un an, presque jour pour jour, dénonçaient dans sa campagne législative les manœuvres électorales du maire de Chartres sous le titre « LA LIGNE JAUNE », en dévoilant le soutien apporté par le leader du FN départemental. C'est pour cette raison que, cette fois, nous nous adressons à nos collègues.

Lettre ouverte aux conseillers municipaux majoritaires :

« Madame, Monsieur,

Dans le numéro spécial du Point consacré à la ville de Chartres et sa gestion par le maire UMP, nous apprenons au détour d'un article intitulé « UMP-FN : Accord ou désaccord », les liaisons dangereuses entre Jean-Pierre Gorges et Philippe Loiseau, leader départemental du Front National.

Nous découvrons la concomitance entre l'appel au vote du FN départemental pour Jean-Pierre Gorges lors des dernières élections législatives et l'achat par la Société Publique Locale « Chartres Aménagement », Présidée par Jean-Pierre Gorges, d'une propriété appartenant à la famille du frontiste.

Deux éléments majeurs à nos yeux doivent être portés à votre connaissance :

- 1. L'achat de cette propriété s'est fait largement au-delà du prix des Domaines (+ 50%),*
- 2. Cet appel fut décisif pour le député sortant réélu avec à peine plus de 50% des voix.*

30 ans après l'épisode frontiste de Dreux, cette ville souffre encore de l'image donnée par la droite républicaine qui s'est alliée au FN. Chartres est promise au même destin, si nous ne réagissons pas.

Tous les républicains membres de notre Conseil doivent condamner cette compromission. Voilà, pourquoi nous portons ce fait à votre connaissance aujourd'hui. Les dignes entre la droite et l'extrême droite sont en train de tomber et il appartient à chacun de prendre sa décision en conscience : ces compromissions sont-elles compatibles avec vos valeurs, ou non ?

Au-delà de l'accord politique condamnable, vous êtes d'autre part en tant qu'élus, garants du bon usage des deniers publics. Nos craintes concernant l'opacité qui règne aujourd'hui dans les structures publiques : SEM Chartres Développement Immobiliers et SPL Chartres Aménagement, se trouvent aujourd'hui légitimées.

Cet achat est-il légal ? Seules les procédures judiciaires qui ne manqueront pas de s'ouvrir permettront de le dire.

Face à cela, les Chartrains doivent se rassembler aujourd'hui. Ils doivent se réunir pour dépasser les méthodes de l'actuel maire pour que Chartres retrouve la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter, celle d'un phare culturel fort des valeurs de tolérance et d'humanisme.

Nous sommes à votre disposition pour permettre qu'enfin la transparence et l'éthique reprennent toutes leurs places à Chartres.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre volonté commune de relever Chartres.»

Pour ce début d'année, vous avez droit à cette vérité, que le maire souhaite cacher !

Puisse cette période être le moment de partager ces trop rares instants de joies et de complicité avec vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

Tous nos vœux pour cette nouvelle année.

**Le Groupe des élus Socialistes et Républicains
du Conseil Municipal : Noël BILLARD, Myriam BIYADI,
Alain BONNOIS, Sophie DARMON, David LEBON,
Nicole SIRANDRE.**

Contact : elus.sr.chartres@gmail.com

Tribune de la majorité



Ouragan sur Carrefour !

Connaissez-vous l'histoire du milliardaire qui s'aperçoit que le cendrier dans sa voiture est plein, et qui, au lieu de vider le cendrier, s'achète une nouvelle auto ?

C'est une histoire de fou.

Elle n'a évidemment aucun rapport avec ce qui se passe à Chartres.

Le Maire de Chartres, se hissant à un niveau de mégalo-manie qu'on ne rencontre que dans quelques pays où personne n'a envie de vivre, a des projets pour La Madeleine et l'ancienne Base aérienne.

Ce qu'il propose est somptueux.

Malheureusement, au fil du temps, avant que la Lumière gorgienne ne vienne enchanter la ville, des perturbateurs ont construit toutes sortes de bâtiments ou équipements. Chartres-Expo, le gymnase Jean Cochet, le centre commercial Carrefour, l'avenue Jean Mermoz, la gendarmerie, l'hippodrome, etc.

Et, manque de chance, tout cela ne cadre pas avec les élaborations de notre visionnaire des Carnutes, entourés de bureaux d'étude si talentueux, si éclairés, si heureux de rencontrer un audacieux que rien n'arrête, et surtout ni le bon sens, ni les dépenses !

Par exemple, saviez-vous que l'avenue Jean Mermoz n'est pas tout à fait droite ? Elle ne l'est pas ! Heureusement, Super Bâtitteur est là et il va la redresser ! Si si !

Le stade Jean Cochet ? Franchement, il n'est pas à la bonne place. Il faut le déplacer de 50 mètres ! Donc, pschitt ! On va le démolir et le reconstruire à côté, au bon emplacement, à celui que le Maire trouve idéal. D'ailleurs, quand il a lancé l'idée, les membres de sa majorité et de ses bureaux d'étude le lui ont dit : « Jean-Pierre, vous êtes un génie de l'urbanisme ! Il n'y a que vous pour avoir des idées si merveilleuses ! Comme nous vous admirons ! Le Monde entier nous envie d'avoir le privilège de vous côtoyer ! A côté de vos projets, la Cathédrale n'est qu'une cabane de gamin maladroit ! ».

Le Centre commercial Carrefour ? C'est un problème ! Personne ne s'en était rendu compte, mais en fait, il est du mauvais côté de la rue Jean Mermoz ! Mais si ! Une fée, la nuit, est venue voir le Maire et lui a dit : « il faut mettre Carrefour de l'autre côté ».

L'hippodrome ? Allez hop ! Ailleurs aussi.

Et la gendarmerie et les gendarmes ? Du balai !

Cassons tout ! Rebâtissons tout ! Il en veut pour un milliard, le monsieur : le milliard, le milliard !

Avec l'argent des chinois : les yuans, les yuans !

Qu'elle est drôle, cette histoire, ne trouvez-vous pas ?

Les seuls qui ne riront pas, bien entendu, ce sont les contribuables chartresains, car l'addition de ces délires, c'est à eux qu'elle est destinée.

Nous vous souhaitons malgré tout une bonne année 2014.

Josette Morin-Berenfeld et Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr www.modem28.com

L'approche des élections municipales conduit la majorité municipale à décider la suspension de la parution de la tribune de la majorité jusqu'aux élections de mars 2014.

Merci de votre compréhension.

La Majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
FUTOL ALAIN	2 IMPASSE AGRIPPA D'AUBIGNE	CONSTRUCTION DE VERANDA
HA-VINH- PHAT	20 RUE DES PRIMEVERES	DIVISION PARCELLAIRE
ALAIN PHILIPPE	13 RUE PARMENTIER	TRAVAUX DE COUVERTURE ET RAVALEMENT DE FACADE
HANNOTTE ETIENNE	124 - 124 BIS RUE GABRIEL PERI	AMENAGEMENT DE COMBLES ET REAMENAGEMENT INTERIEUR
BLUCHEAU	8 RUE DES CHANGES	RENOVATION DES MODENATURES DE LA FACADE RUE
CHARTRES HABITAT	RUE AMPERE	DIVISION PERCELLAIRE
SERREAU CHRISTOPHE	2 RUE DES PERRIERS	TRAVAUX DE COUVERTURE
VILLE DE CHARTRES	16 RUE DE LA PLANCHE AUX CARPES	POSE DE GARDE CORPS EXTERIEUR
AJELLO CHRISTOPHE	18 PLACE BILLARD	MODIFICATION DE FACADES ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
PETIOT MICHEL	34 RUE DE L'EPARGNE	CONSTRUCTION DE VERANDA
PAPILLON DIDIER	49 RUE DES BOUCHERS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
ARBOUCH	11 RUE DE RECHEVRES	POSE D'UN BARREAUDAGE
CONSEIL REGIONAL	2 RUE PIERRE MENDES FRANCE	MODIFICATIONS DE FACADES
BREN JOEL	120 RUE SAINT BRICE	RAVALEMENT DE FACADE
LEPRINCE BERNARD	12 RUE GEORGES FESSARD	POSE D'UNE PORTE FENETRE
INDIVISION COTTEREAU	15 RUE DU CLOS LEVEQUE	DIVISION PARCELLAIRE
GUERIN MAXIME	11 RUE FERDINAND DUGUE	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
AGENCE FRANCE ECOLOGIE	26 RUE EUGENE HURTAULT	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
GUIOT ALAIN	11 RUE DES HETRES	CREATION D'UNE VERANDA
WOISARD JEAN LUC	3 CLOS SAINT CHERON	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BROSSERON JEAN PIERRE	144 RUE GASTON COUTE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
RAGEOT MAURICE	5 RUE NICOCHE T	REPLACEMENT DE VOLETS
UPCC	7 RUE SAINTE THERESE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
HUET JEAN	9 AVENUE D'ALIGRE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
DESHAYES MATTHIEU	9 RUE NOEL PARFAIT	TRAVAUX DE COUVERTURE
BENARD JACQUES	42 RUE DE LA TANNERIE	REMANIAGE DE COUVERTURE ET ISOLATION EXTERIEURE
SARL ATE	7 RUE SAINT EXUPERY	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
POINTEREAU MARIE ELISE	11 RUE VINTANT	DIVISION PARCELLAIRE
MATMUT	55 TER RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE
Déclarations Préalables délivrées		
FONCIA BRETTE	9, 11, 13, RUE AUX JUIFS	MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE METALLIQUE ANTI-INTRUSION
LEGUE BENEDICTE	3 RUE AVEDAM	RENOVATION DES VOLETS
HUET JEAN	9 AVENUE D'ALIGRE	REPLACEMENT FENETRE ET PORTE D'ENTREE
FORTIER CELINE	8 RUE DU HUIT MAI 1945	MISE EN PLACE D'UN ABRI DE JARDIN
SOUCHON FRANCOIS	40 RUE DE LA PREVOYANCE	TRAVAUX D'EXTENSION
DA SILVA POLINIO	2 RUE DES PETITES FILLES DIEU	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES

MOREL VINCENT	5 RUE DE L'ANE REZ	INSTALLATION DE CHASSIS DE TOIT
DELAUNEY	1 RUE DE LOIGNY LA BATAILLE	TRAVAUX D'ISOLATION ET DIVERS
CHARTRES HABITAT	1 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	REPLACEMENT DE MENUISERIES - TRAVAUX D'ISOLATION ET RAVALEMENT DE FACADES
CHARTRES HABITAT	19 RUE HENRY DUNANT	TRAVAUX DE REHABILITATION
CHARTRES HABITAT	16 RUE DES DRUIDES	TRAVAUX DE REHABILITATION (MENUISERIES EXTERIEURES ET RAVALEMENT)
CHARTRES HABITAT	1 ET 3 RUE DES PETITES FILLES DIEU	TRAVAUX DE REHABILITATION
INDIVISION MARCININ	87 RUE SAINT CHERON	DIVISION PARCELLAIRE
LAIZEAU CAROLE	6 RUE DANIEL BOUTET	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET TRAVAUX DE COUVERTURE
FRANCE ARNO SARL	21 RUE MARCEAU	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
FONCIA BRETTE	22 PLACE DU CYGNE	TRAVAUX DE COUVERTURE
CLAIRE'S FRANCE	35 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
ROYANT PASCAL ET POUPEAU VALERIE	28 RUE DES BAS MENUS	CONSTRUCTION D'UN APPENTIS
BARON JEAN-PASCAL	6 RUE DELAVOIEPIERE	FERMETURE D'UN BALCON
ALTUNA JOSEPH	5 et 7 RUE DES CHANGES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CHAVIGNY FLORENT	61 RUE GABRIEL PERI	TRAVAUX D'EXTENSION ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
RIPOCHE BASTIEN	92 B RUE GABRIEL PERI	MISE EN PLACE DE PORTE DE GARAGE ET CARREAUX DE VERRE
HAI ALAIN	206 RUE GASTON COUTE	TRAVAUX D'ISOLATION ET DIVERS
CHARTRES HABITAT	36 A 38 et 40 A 52 RUE DE LA CORROIERIE	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET TRAVAUX D'ISOLATION
CHARTRES HABITAT	23 A 29 RUE DE LA CORROIERIE	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET TRAVAUX D'ISOLATION
L'OCCITANE EN PROVENCE	22 RUE DU BOIS MERRAIN	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
FUTOL ALAIN	2 IMPASSE AGRIPPA D'AUBIGNE	CREATION D'UNE VERANDA
GUIOT ALAIN	11 RUE DES HETRES	CREATION D'UNE VERANDA
Permis de Construire déposés		
BOUREUR PATRICK	75 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	CONSTRUCTION DE GARAGE APRES DEMOLITION
REISSER ANNE	5 AVENUE DE BEL AIR	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
SARL CDV PROMOTION / GROUPE AVIRON	RUE CHARLES ISODORE DOUIN	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
PICHER LAURENT ET BUDI LYDIA	3 RUE DES PETITS BLES	DEMOLITION PARTIELLE ET TRAVAUX D'EXTENSION
SCI EDELFRANJE	9 RUE DE LA VOLAILLE	MODIFICATION DE FACADE AVEC CHANGEMENT DE DESTINATION
CHARTRES HABITAT	RUE AMPERE	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE 12 MAISONS
Permis de Construire délivrés		
BOHEC-BONNIN	25 RUE HUYSMANS	TRAVAUX D'EXTENSION (PC MODIFICATIF)
TASSY DANIELE	25 TER RUE HUYSMANS	TRAVAUX D'EXTENSION (PC MODIFICATIF)
GUY PIERRAT	17 AVENUE D'ALIGRE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
Permis de Démolir délivrés		
STRAFORELLY EDWIGE ET POIGNONEC BERTRAND	9 RUE DU CLOITRE SAINT ANDRE	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 25 novembre 2013 à 18 h 30

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence M. Jean Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

REND hommage à Monsieur Armand REBIF-FÉ, ancien Adjoint au Maire qui s'est éteint à l'âge de 94 ans ;

DESIGNE Madame MILON, Conseiller Municipal, Secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 octobre 2013 (S. DARMON, A. BONNOIS, N. BILLARD, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD ne prennent pas part au vote).

ORDRE DU JOUR

1.Rapport d'observations définitives – Chambre Régionale des Comptes

PREND ACTE de la tenue d'un débat relatif au rapport de la Chambre Régionale des Comptes Centre-Limousin sur la gestion de la Ville de Chartres.

ADMINISTRATION GENERALE

2.Représentation de la Ville - Commissions municipales – Modifications

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. CHEVEE, M. BILLARD, M. LEBON, Mme MORIN-BERENFELD, Mme SIRANDRE ne prennent pas part au vote)

DECIDE à l'unanimité des procéder au vote à mains levées

DESIGNE comme représentant de la Ville dans les commissions suivantes :

Commission Finances et Plan

J. ELAMBERT

P. MAYINDA

Commission animation de la Ville et relations avec les associations

D. DUTARTRE

A. CONTREPOIS

Commission culture et patrimoine

F. FERRONNIERE

D. DUTARTRE

Commission Consultative des Services Publics Locaux

J. MILON, suppléante

DECIDE de procéder à un amendement et DESIGNE comme représentant de la Ville au sein de la commission culture et patrimoine : I. VINCENT et D. DUTARTRE

FINANCES ET PLAN

3.Redevance spéciale Déchets – Avenant 2 à la convention du 28 janvier 2005

à la majorité

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. CHEVEE, M. BILLARD, M. LEBON, Mme MORIN-BERENFELD, Mme SIRANDRE votent contre)

APPROUVE les termes et dispositions figurant dans l'avenant n° 2 de la convention précitée relative à la redevance spéciale déchets pour 2012.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'acte correspondant.

4.Tarifs 2013 – Animations de Noël

à l'unanimité

FIXE les tarifs des spectacles et animations de Noël 2013 tels que présentés.

5.Barrières de chantier – Exonérations

à l'unanimité

DECIDE l'exonération de droits d'occupation pour le chantier situé au 9/11 rue du Cardinal Pie à Chartres.

6.Débat d'Orientations Budgétaires 2014

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2014 au vu de la présentation d'un document fournissant les éléments nécessaires à la tenue de ce débat.

7.Tarifs 2014

à la majorité

(M. BONNET sorti de la salle ne prend pas part au vote)

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. CHEVEE, M. BILLARD, M. LEBON, Mme MORIN-BERENFELD, Mme SIRANDRE votent contre)

DECIDE d'actualiser, à compter du 1er janvier 2014, les tarifs de :

Artothèque/Barrières de chantier

Cimetière

Pompes funèbres

Communication de documents électoraux et documents administratifs communicables

Contrôle d'accès par carte magnétique – Zones à accès réglementé

Droits de place

Esprit du Parfum

Fête foraine

Maison de l'Archéologie

Médiathèque et Bibliothèque Aragon

Musée des Beaux-Arts, Maison Picassiette

Muséum

Reproduction de documents

Location de salles municipales

Self municipal

Signalisation événementielle

Sinistres et dégradations de biens communaux

Stationnement payant de surface

Taxis (occupation du domaine public)

Utilisation des équipements sportifs

Vélos taxis

Selon l'état annexé.

FIXE le tarif de 54 € par stand pour les deux jours du Salon des Associations 2014,

APPROUVE la gratuité d'un stand, au salon des Associations 2014, à la Croix Rouge Française en raison de la mobilisation de l'équipe sur la manifestation pour assurer les premiers secours.

8.1.Camping et Auberge de jeunesse – Avenant n°6 – Convention de délégation de service public - Tarifs 2014

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. CHEVEE, M. BILLARD, M. LEBON, Mme MORIN-BERENFELD, Mme SIRANDRE s'abs-tiennent)

(M. BONNET sorti de la salle ne prend pas part au vote)

APPROUVE les tarifs de l'auberge de jeunesse et du camping applicables à compter du 1er janvier 2014 ;

APPROUVE l'avenant n°6 à la convention de délégation de service public relative l'exploitation du camping municipal et de l'auberge de jeunesse, joint en annexe ;

AUTORISE le Député-maire à signer l'avenant

n°6 à la convention de délégation de service public relative à l'exploitation du camping municipal et de l'auberge de jeunesse.

9.62, rue Saint-Chéron – Acquisition

à l'unanimité des suffrages exprimés

(M. BONNET sorti de la salle ne prend pas part au vote)

DECIDE l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section BO n° 658, conformément au plan ci-joint, soit environ 5 837 m², au prix de 290 000 €, auprès du Conseil Régional du Centre représenté par son Président, Monsieur François BONNEAU, ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

PRECISE que les frais de géomètre seront pris en charge par la Ville.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

10.Z.A.C. de Beaulieu - Ensemble immobilier – 35, avenue de Beaulieu – lots n°s 34 et 35 - Acquisition

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. CHEVEE, M. BILLARD, M. LEBON, Mme MORIN-BERENFELD, Mme SIRANDRE ne prennent pas part au vote)

DECIDE l'acquisition des lots occupés n°s 34 (réserve) et 35 (magasin) situés 29, avenue de Beaulieu, dépendant d'un ensemble immobilier situé 35, avenue de Beaulieu, cadastré section BV n° 324, au prix de vente de 115 140 € avec une indemnité de remploi de 17 271 €, auprès de Madame Saïda et Monsieur Abdeslam ANSIRI ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

11.Z.A.C. de Beaulieu - Ensemble immobilier – 35, avenue de Beaulieu – lots n°s 34 et 35 - Résiliation du bail commercial

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. CHEVEE, M. BILLARD, M. LEBON, Mme MORIN-BERENFELD, Mme SIRANDRE ne prennent pas part au vote)

DECIDE de résilier le bail commercial conclu le 30 juin 2005 auprès de la S.A.R.L. Phon'Coiff, représentée par Monsieur BEDOUI Noureddine, dont le siège social est à Chartres (28000) 29 avenue de Beaulieu, suite à l'acquisition par la Ville de Chartres des lots n°s 34 (réserve) et 35 (magasin) situés 29, avenue de Beaulieu, dépendant de l'ensemble immobilier situé 35, avenue de Beaulieu, cadastré section BV n° 324.

DECIDE de verser un montant total d'indemnités de 80 000 € au profit de ladite S.A.R.L. Phon'Coiff ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

12.Z.A.C. de Beaulieu - Ensemble immobilier – 35, avenue de Beaulieu – lots n°s 42 à 47 et 58 - Acquisition et résiliation du bail commercial

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. CHEVEE, M. BILLARD, M. LEBON, Mme MORIN-BERENFELD, Mme SIRANDRE ne prennent pas part au vote)

DECIDE l'acquisition des lots occupés n°s 42, 43, 44 (commerce de boulangerie-pâtisserie), du

lot libre n° 45 (logement), des lots n°s 46 et 47 (escaliers) et du lot libre n° 58 (box), dépendant d'un ensemble immobilier (centre commercial de Beaulieu) situé 35, avenue de Beaulieu, cadastré section BV n° 324, au prix de vente de 379 719,30 € avec une indemnité de remploi de 43 130,70 € (sans T.V.A.), auprès de Monsieur Xavier LE-MAIRE ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

DECIDE de résilier le bail commercial concernant les lots n°s 42, 43 et 44 (commerce de boulangerie-pâtisserie), auprès de la S.A.R.L. Praline, représentée par Monsieur Xavier LE-MAIRE, moyennant une indemnité d'éviction de 253 000,00 € avec une indemnité de remploi de 24 150,00 € (sans T.V.A.).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

13.50 c, rue des Comtesses – Bureaux et emplacements de parkings - Cession

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. CHEVEE, M. BILLARD, M. LEBON, Mme MORIN-BERENFELD,

Mme SIRANDRE ne prennent pas part au vote)

DECIDE de céder un local de bureaux et dix emplacements de parkings extérieurs, situés 50 c, rue des Comtesses, correspondant respectivement au lot n° 161 et aux lots n°s 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249 et 250, dépendant d'un ensemble immobilier cadastré section AS n° 429, au prix de 460 000 € (sans T.V.A.), au profit du Docteur Xavier BRAECKEVELT ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

PRECISE que deux clauses seront insérées dans le compromis de vente, à savoir :

une faculté de substitution,

une condition suspensive de la vente si la copropriété refuse les travaux à réaliser.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le compromis de vente ainsi que tous actes et documents à intervenir.

14.4 Cloître Notre-Dame - Constitution de servitude

à l'unanimité

APPROUVE la constitution de servitude, au profit de la Ville de Chartres, représentant une emprise de 2,25 m², sur la parcelle cadastrée section AB n° 64, située 4 Cloître Notre-Dame, à titre gratuit, avec la S.C.I. Ancienne Poste, 22 avenue d'Aligre, représentée par Monsieur Nicolas DOUTRIAUX, économiste diocésain (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), conformément au plan ci-annexé,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

ANIMATION DE LA VILLE ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

15.Association « L'arécibo » - Cours de dessin – Stages de sculpture - Subvention 2013

à l'unanimité

ATTRIBUE à l'association « L'arécibo » une subvention d'un montant de 840 €.

16.Association Parents du Quartier de Rechèvres - Arbre de Noël - Subvention 2013

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 300 € à l'Association Parents du Quartier de Rechèvres.

17.Association Dirty Arts - Edition 2013 – Boulevard du Graff - Subvention 2013

à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3 700 € à l'Association Dirty Arts au titre de sa

participation à l'édition 2013 du Boulevard du Graff.

18.Bureau Information Jeunesse - Formation au «brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs»

à l'unanimité

APPROUVE la mise en place de cette action de formation au métier d'animateur ;

AUTORISE le Maire à signer la convention avec l'organisme de formation retenu.

19.Chartres en lumières 2013 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et les minoteries Viron

à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Viron Communication

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

20.« EPIC » Office de tourisme - Convention d'objectifs

à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs à intervenir entre la Ville de Chartres et l'office de Tourisme.

21.Sur classement démographique Chartres

à l'unanimité

SOLLICITE du Préfet d'Eure-et-Loir son surclassement dans les communes de plus de 40.000 habitants.

22.Déplacement à Xian (Chine)

à la majorité

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. CHEVEE, M. BILLARD, M. LEBON, Mme MORIN-BERENFELD,

Mme SIRANDRE votent contre)

(M. GEROUDET et M. MASSELUS ne prennent pas part au vote)

AUTORISE Messieurs Masselus et Géroudet, adjoints au Maire, à signer le pacte de coopération entre la Ville de Chartres, la « China Development Bank », et la ville de Xi'an-Qujiang, lors de ce déplacement.

DECIDE de créer une délégation municipale pour se rendre à Xi'an-Qujiang et à Pékin en Chine à l'occasion de la signature de pacte de coopération du 19 au 24 novembre 2013, composée de Messieurs Masselus et Géroudet.

23.Délégation municipale – Déplacement Coblenz (Allemagne)

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DARMON, M. CHEVEE, M. LEBON, Mme FERRONNIERE ne prennent pas part au vote)

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Madame Françoise Ferronnière représentera la Ville de Chartres à cette occasion.

CULTURE ET PATRIMOINE

24.1.Association « Aux quatre coins de l'enfance » - Festival « L'enfant et le 7ème art » Convention de partenariat - Subvention:

à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention attribuée à l'association « Aux quatre coins de l'enfance » à 2 000 €.

APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre la Ville de Chartres, l'association « Aux quatre coins de l'enfance » et la SARL CINEPARADIS ci-annexée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à si-

gner la convention de partenariat entre la Ville de Chartres, l'association « Aux quatre coins de l'enfance » et la SARL CINEPARADIS.

SPORTS ET EVENEMENTS SPORTIFS

25.Comité Associatif National Portugais - Fête annuelle - Subvention 2013

à l'unanimité des suffrages exprimés

M. ROLO ne prend pas part au vote

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € au Comité Associatif National Portugais dans le cadre de l'organisation de la fête annuelle.

26.Dojo Beauceron (Club de judo et de Ju-Jitsu) - Initiation Judo - Subvention 2013

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € au Dojo Beauceron dans le cadre de l'action initiation Judo dans les écoles Jacques Prévert et Maurice Carême.

AFFAIRES SCOLAIRES ET ENSEIGNEMENT

27.Classes découvertes Année scolaire 2013/2014 - Participation financière de la Ville

à l'unanimité

FIXE la participation de la Ville pour l'année 2014 à 101 330 € comme énoncée ci-dessus.

DECIDE que toutes les participations de la Ville seront versées dans la limite des frais engagés par l'école (hors frais de restauration).

28.Horaires des écoles primaires - Rentrée scolaire 2014-2015

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. CHEVEE, M. BILLARD, M. LEBON, Mme MORIN-BERENFELD,

Mme SIRANDRE ne prennent pas part au vote)

APPROUVE, les nouveaux horaires ci-dessus à compter la rentrée scolaire 2014-2015.

PERSONNEL

29.Avenant n° 4 à la convention de création des Services Communs

à la majorité

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. CHEVEE, M. BILLARD, Mme MORIN-BERENFELD,

Mme SIRANDRE votent contre)

(M. LEBON ne prend pas part au vote)

(Mme FERRONNIERE sortie de la salle ne prend pas part au vote)

APPROUVE, par avenant, l'extension du périmètre des services communs en y incluant l'unité fonctionnelle « direction de l'aménagement ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer avec Chartres Métropole l'avenant correspondant.

30.Recensement de la Population 2014 - Recrutement et rémunération des agents recenseurs

à l'unanimité des suffrages exprimés

(M. LEBON, Mme MORIN-BERENFELD ne prennent pas part au vote)

(Mme FERRONNIERE sortie de la salle ne prend pas part au vote)

DECIDE le recrutement d'agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population chartraine pour 2014.

FIXE la rémunération des agents recenseurs recrutés aux taux fixés ci-dessus.

PREND ACTE du versement de la dotation forfaitaire versée à la ville au titre de l'enquête de recensement 2014 qui s'élève à 8 876 €

DIT que les crédits sont inscrits en dépenses et en

recettes au budget de la ville.

31. Modification du tableau des effectifs

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme FERRONNIERE sortie de la salle ne prend pas part au vote)

MODIFIE le tableau des effectifs à effet du 1er janvier 2014, conformément aux dispositions susvisées.

URBANISME – AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE

32. Rapport annuel des délégués 2012 Chartres Développement Immobilier

PREND ACTE du rapport des délégués représentants la Ville à la SEM « Chartres Développements Immobiliers » relatif à l'exercice 2012

33.1. Pose de fourreaux vides et aménagement d'un cheminement piéton rue du Médecin Général Beyne (Communes de Chartres et Champhol), rue Blériot et rue de la Paix (Commune de Champhol) – Avenant n°1 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage (RSEIPC – Ville de Chartres – Ville de Champhol et Chartres Métropole)

à l'unanimité

AUTORISE le Député-Maire à signer l'avenant à la convention, ci-joint, entre les différentes collectivités (RSEIPC, Ville de Chartres, Ville de Champhol et Chartres Métropole) pour les travaux réalisés par Chartres Métropole pour la pose de fourreaux et l'aménagement d'un cheminement piéton rue du Médecin Général Beynes pour la Ville de Chartres.

34. Convention pour le financement et l'implantation de conteneurs enterrés dans le quartier de Beaulieu-phase 2 – Avenant n°1

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de financement avec Chartres Aménagement ayant pour objet le transfert à la Ville de Chartres du financement des conteneurs enterrés du quartier de Beaulieu – Phase 2.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

35. Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre Chartres Aménagement et Chartres Métropole pour les travaux d'assainissement, d'eau potable et de pluvial dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain de Beaulieu – Phase 2 – Avenant n°1

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD sortie de la salle ne prend pas part au vote)

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec Chartres Aménagement ayant pour objet le transfert à la Ville de Chartres du suivi de l'opération du quartier de Beaulieu – Phase 2 - ainsi que la validation du nouveau montant financier liant les parties.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

36. Avis sur la demande d'autorisation de réalisation d'ouvrages d'assainissement présenté par Chartres Métropole (STEP de Mainvilliers et Lèves)

à la majorité

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. CHEVEE, M. BILLARD, M. LEBON, Mme MORIN-BERENFELD,

Mme SIRANDRE votent contre)

DECIDE de donner un avis favorable au projet de création de la nouvelle station d'épuration de Chartres Métropole sur le site de Mainvilliers et

comprenant la suppression des installations obsolètes du site de Lèves.

37. Ilot Courtille – Mise à disposition du public de l'étude d'impact

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD sortie de la salle ne prend pas part au vote)

APPROUVE les modalités de mise à disposition de l'étude d'impact du projet de l'ilot Courtille telles qu'elles sont exposées ci-dessus ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à mettre en œuvre cette procédure de mise à disposition.

38. Plateau nord-est – Mise à disposition du public de l'étude d'impact

à l'unanimité

APPROUVE les modalités de mise à disposition de l'étude d'impact du projet plateau nord-est, telles qu'elles sont exposées ci-dessus ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à mettre en œuvre cette procédure de mise à disposition.

39. Dénomination de voie – Approbation

à l'unanimité

DECIDE de dénommer la place présente à l'intersection de la rue des Castors et de l'avenue de Bel-Air, « Place Louis Fernand HUBERT » conformément au plan annexé à la présente délibération.

40. Permis de démolir – Autorisation de signature

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DORANGE ET Mme JOUFFRIEU sorties de la salle ne prennent pas part au vote)

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer les demandes de permis et déclaration préalables susvisés.

MARCHES PUBLICS

41. Elimination et traitement des déchets de balayage – Troisième reconduction du marché n°2010-165

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DORANGE ET Mme JOUFFRIEU sorties de la salle ne prennent pas part au vote)

APPROUVE la troisième reconduction du marché n°2010-165 concernant l'élimination et traitement des déchets de balayage.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la troisième reconduction du marché n°2010-165 concernant l'élimination et traitement des déchets de balayage.

42. Mise en conformité électrique de l'Eglise Saint Aignan – lot n°1 « Maçonnerie » – Avenant n°1 au marché n°2012-195

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DORANGE ET Mme JOUFFRIEU sorties de la salle ne prennent pas part au vote)

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2012-195 relatif à la mise en conformité électrique de l'Eglise Saint Aignan - lot 1 Maçonnerie tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

43. Mise en conformité électrique de l'Eglise Saint Aignan – lot n°2 « Menuiserie Vitrierie » – Avenant n°1 au marché n°2012-208

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DORANGE ET Mme JOUFFRIEU sorties de la salle ne prennent pas part au vote)

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2012-208 relatif à la mise en conformité électrique de l'Eglise Saint Aignan - lot n°2 « Menuiserie Vitrierie » tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représen-

tant à signer ledit avenant.

44. Mise en conformité électrique de l'Eglise Saint Aignan – lot n°3 « Lustrerie » – Avenant n°1 au marché n°2012-196

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2012-196 relatif à la mise en conformité électrique de l'Eglise Saint Aignan - lot n°3 « Lustrerie » tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

45. Mise en conformité électrique de l'Eglise Saint Aignan – lot n°4 « Peinture décorative » – Avenant n°1 au marché n°2012-209

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2012-209 relatif à la mise en conformité électrique de l'Eglise Saint Aignan - lot n°4 « Peinture décorative » tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

46. Mise en conformité électrique de l'Eglise Saint Aignan – lot n°5 « Electricité » – Avenant n°1 au marché n°2012-197

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2012-197 relatif à la mise en conformité électrique de l'Eglise Saint Aignan - lot n°5 « Electricité » tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

47. Travaux d'amélioration avec extension de la restauration primaire à Jules Ferry 1 – Lot n°1 – Fondations – gros œuvre – Avenant n°1 au marché n°2013-067

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2013-067 relatif aux travaux d'amélioration avec extension de la restauration primaire à Jules Ferry 1 – Lot n°1 – Fondations – gros œuvre tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

48. Travaux d'amélioration avec extension de la restauration primaire à Jules Ferry 1 – Lot n°5 – Plomberie – Chauffage – Avenant n°1 au marché n°2013-070

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD sortie de la salle ne prend pas part au vote)

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2013-070 relatif aux travaux d'amélioration avec extension de la restauration primaire à Jules Ferry 1 – Lot n°5 – Plomberie – Chauffage tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Chartres le 27 novembre 2013

Le député - Maire,
Jean-Pierre GORGES



Participez au week-end organisé au profit de la lutte contre les maladies génétiques orphelines par l'association NOS ANGES...

Samedi 15 février 2014

14h / Conférence sur les maladies génétiques orphelines
Hôtel de ville de Chartres - salon Marceau (entrée libre)



Nathalie & Loïc

L'ACIDÉMIE METHYLMALONIQUE, UNE MALADIE GÉNÉTIQUE TRAITABLE QUI TOUCHE UNE FAMILLE CHARTRAINE

Nouveautés dans le traitement des maladies métaboliques génétiques. Dépistage anténatal des maladies métaboliques. Avec la présence du Docteur Valayannopoulos (Hôpital Necker), du Docteur Eric Louis et la participation des médecins du Pôle Femme-Enfant du centre hospitalier de Chartres.

19h / Dîner spectacle dansant • Parc des Expositions - Chartrexpô - Chartres



Réservations :

06 25 74 72 41

(dans la limite des places disponibles)

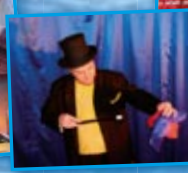
- TOMBOLA -

Menu St Valentin : 60 € / Menu enfant : 15 €

Dimanche 16 février 2014

14h30 / Best-of des spectacles de Magie
Salle Chavannes - Morancez

Entrée 3 € au profit des enfants malades



avec le soutien du Pôle Femme-enfant du centre hospitalier de Chartres et des partenaires anonymes

www.nosanges.fr

FRANCETTE LEVIEUX et MICHEL LEDVAC



ALICE IN CHINA

CIRQUE DE TIANJIN

DANS LE CADRE DU 50^E ANNIVERSAIRE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA CHINE ET LA FRANCE. EN FAMILLE 25 ARTISTES-ACROBATES SUR SCÈNE !

DIMANCHE 19 JANVIER,

16H30

THÉÂTRE DE CHARTRES



TARIF B : PLEIN 23 € / RÉDUIT 15 € / ENFANT 9€ - GRANDE SALLE - DURÉE : 1H35
INFORMATIONS ET BILLETTERIE AU THÉÂTRE DE CHARTRES TEL : 02.37.23.42.79.
THEATREDECHARTRES.FR